

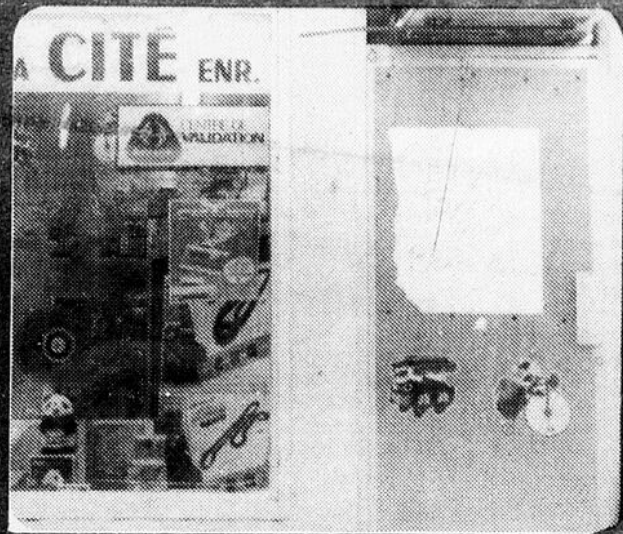
1983 en photos...

35 photos

A voir et à lire en pages
A-4, 5, 9, 10 et 11

PLUSIEURS VOLS dans la nuit de Noël

• A-2



Dans la nuit de Noël, quatre établissements commerciaux du centre-ville, rue St-Germain est ont été la proie des voleurs. Ces derniers n'ont pas hésité à défoncer des portes pour commettre leurs forfaits.

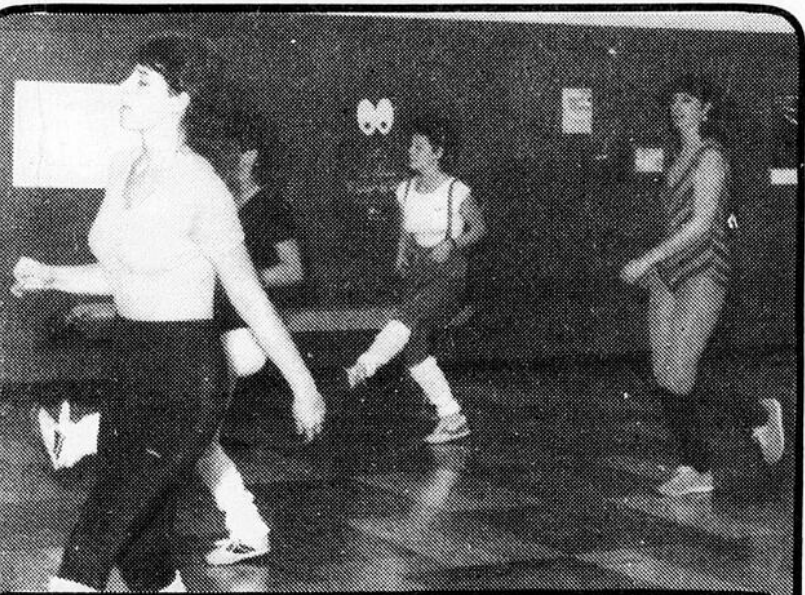
progrès écho

A HEBDOMADAIRE REGIONAL 50¢
80e année no 50 Rimouski mercredi 28 déc. 1983
4 cahiers - 60 pages Guide TV inclus



Aurons-nous un 15^e festival?

• A-2,3



La danse aérobique

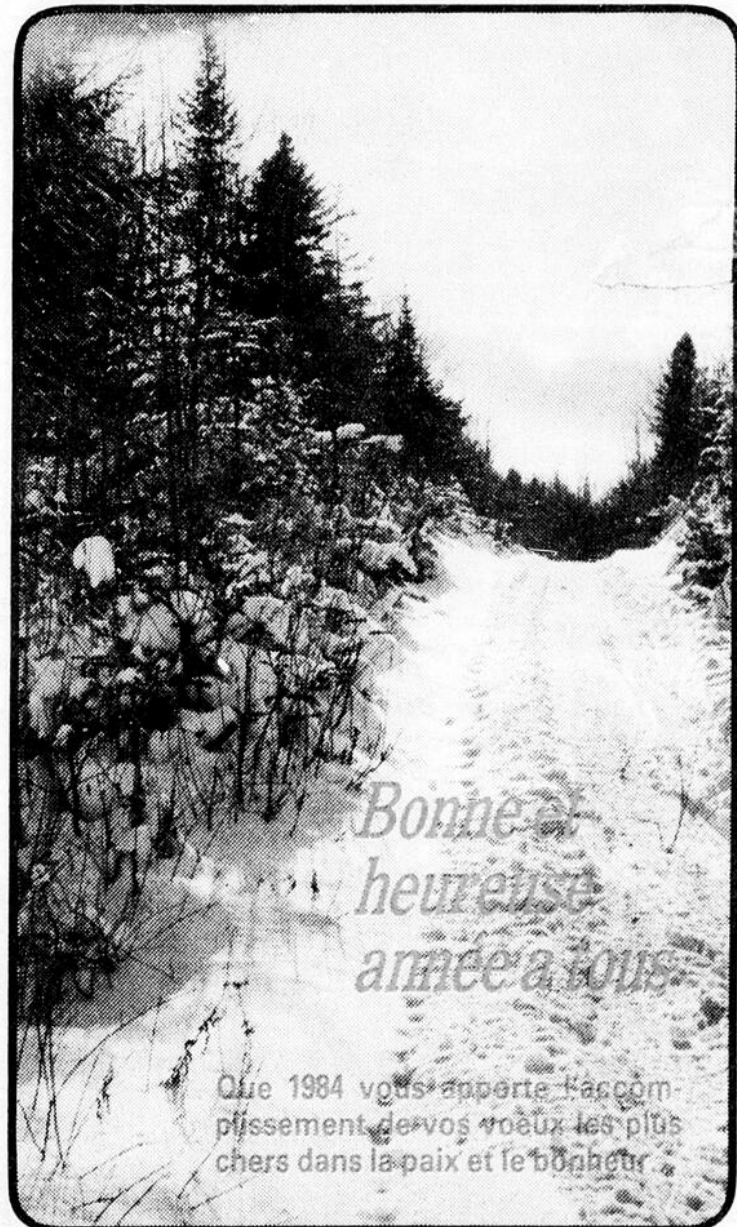
De plus en plus d'adeptes

•page D-1

Rimouski '84

Un budget
à
croissance
zéro

•page A-3



*Bonne et
heureuse
année à tous*

Que 1984 vous apporte l'accomplissement de vos vœux les plus chers dans la paix et le bonheur.

IL Y A BEAUCOUP PLUS QUE DES RESSORTS
CHEZ LE SPÉCIALISTE DU RESSORT

MARIUS AMIOT
INC.

RIMOUSKI et RIVIÈRE-DU-LOUP

BONNE ANNÉE!
SANTÉ,
BONHEUR, ET
PROSPÉRITÉ!



En toute saison,
Fred vous apporte l'été.

FRED LAMONTAGNE INC.
JARDINIER HORTICULTEUR

356 du Sommet Est

Tél.: 723-5746



Biencourt perd son pionnier

Vendredi dernier, est décédé accidentellement à Biencourt, monsieur Gérard Lagacé. Il était âgé de 71 ans. Industriel réputé, il fonda en 1930, l'entreprise à laquelle il donna son nom. Spécialisée dans les produits forestiers, la firme Gérard Lagacé Limitée a fourni de l'emploi à la majorité de la population de Biencourt durant plusieurs décennies. Monsieur Lagacé s'est beaucoup dépensé pour son milieu, et fut maire de sa municipalité pendant 18 ans. Il y créa de multiples infrastructures tant sur le Plan des services que du côté des loisirs. On lui doit, entre autres, la création du Centre de ski de Biencourt. Sous son administration, Biencourt devint l'un des plus coquets villages du Haut pays. A la tête des entreprises Lagacé, lui succède son fils Benoît.

Monsieur Gérard Lagacé laisse dans le deuil son épouse, Thérèse Ouellet, ses filles et fils, beau-fils et belle-filles, Denise, madame Gaétan Caron

de Saint-Romuald; Benoît et Lise de Biencourt; Jeannot de Québec; Blondin de Rimouski; Louise, Gérard et Brigitte de Montréal; Bernard et Chantal de Biencourt; Jean-Pierre de Calgary, Louis-Marie et Nicole de Saint-Cyprien, en Plus de treize Petit-enfants.

Monsieur Gérard Lagacé fut inhumé ce mardi 27 décembre 1983 à Biencourt.

A la famille éprouvée par le deuil, la direction et le Personnel du journal Progrès-Echo offrent ses plus sincères condoléances.



M. Gérard Lagacé

1983 en photos

L'année 1983 qui prendra fin dans quelques jours aura été marquée par des événements importants qui auront forcément des suites au cours de l'année qui s'annonce. Il s'en est passé des choses, beaucoup même. Dans cette présente édition du Progrès-Echo, qui vous est livrée à quelques jours de l'année 1984, l'occasion nous est donnée de vous replonger, le temps de quelques pages, au coeur de ces principaux faits qui sont survenus en 1983. Et ce voyage dans le temps, c'est par le biais de photographies que nous vous invitons à le faire. Les photographies sélectionnées nous sont apparues comme étant le témoin exact de l'événement et aussi la preuve tangible de sa situation dans le temps. En pages 4, 5, 9, 10 et 11, vous retrouverez plus de 35 photographies qui retracent l'actualité marquante au cours de l'année écoulée. Alors, toute marche arrière, refaisons ensemble un retour dans le temps; dans ce que fut l'année 1983.

Ernie Wells
René Alary

Suite au cas de Pointe-au-Père

Le Diocèse de Rimouski se prépare à annoncer la nomination d'un responsable administratif

Si les événements qui ont bouleversé la paroisse de Pointe-au-Père au cours de l'année 1983 ont eu de nombreux effets négatifs il reste néanmoins qu'ils ont apporté aussi des éléments positifs dans l'organisation financière des paroisses du diocèse. Et un de ces facteurs positifs est celui du plus grand contrôle qu'exercera à l'avenir l'Archevêché dans l'administration des paroisses. Et en ce sens, l'Archevêque de Rimouski, Monseigneur Gilles Ouellet se prépare à annoncer pour très bientôt la nomination d'un directeur ou d'un délégué de l'Evêque responsable de l'administration des paroisses.

"Nous avons en mains

des candidatures et le comité de sélection se penchera bientôt sur le choix définitif", de dire Monseigneur Ouellet. Outre les tâches de vérifications des livres, le délégué de l'Evêque orientera son travail dans la réorganisation financière des fabriques tout en sensibilisant davantage les marguilliers à leur rôle.

Par ailleurs, alors qu'il était l'invité au déjeuner hebdomadaire du Club de Presse de Rimouski jeudi dernier, Mgr Ouellet a bien voulu donner un aperçu des grands objectifs du diocèse pour l'année 1984.

Tout en rappelant bien sûr ce qu'il a appelé les



Mgr Gilles Ouellet

grands défis des années 1980, la seconde évangélisation, les nouveaux immigrants, la multiplicité des sectes religieuses, l'implication encore plus grande des conseils de pastorale, Monseigneur Ouellet a identifié deux grands objectifs pour '84.

Monseigneur Ouellet entend organiser pour le 10 juin 1984; date de la fin de l'année Sainte, une grande fête diocésaine qui serait en quelque sorte une manifestation culturelle de masse. Cette journée là, il n'y aurait pas de messe du dimanche dans aucune des 117 paroisses du diocèse afin que tous les chrétiens convergent vers Rimouski où se tiendrait ce grand rassem-

blement des chrétiens du diocèse.

Outre ce grand carrefour diocésain de l'année 1984, la seconde préoccupation de Mgr Ouellet sera l'organisation de la visite du Pape au Québec. Même si SS le Pape Jean-Paul II passera plutôt au-dessus de nos têtes en direction de Québec, il reste que tous les diocèses du Québec s'impliqueront dans cette visite.

Monseigneur Ouellet a évidemment lancé un appel à tous les chrétiens en leur rappelant qu'au début de cette période des fêtes, de réjouissances, que les vrais cadeaux sont ceux du coeur, signe d'amour et de partage".

Ernie Wells

Deux accidents mortels sur les routes de la région durant le congé de Noël

Le long congé de la fête de Noël aura été caractérisé par des conditions météorologiques peu clémentes entraînant notamment une circulation automobile difficile à la grandeur du Québec.

Même si les précipitations n'ont pas été abondantes, les routes de la région étaient difficilement praticables en raison des forts vents qui soufflaient la neige. Encore mardi matin, la visibilité variait de passable à nulle en plusieurs endroits.

Tout cela n'a évidemment pas favorisé les déplacements pour les fêtes de famille. Les transports publics (train, avion autobus) ont accusé des retards importants quand les voyages n'étaient tout simplement pas annulés.

Inutile de préciser que les équipes de déneigement du ministère des Transports et des services municipaux ont été très occupés et que pour eux, les célébrations de la fête de Noël ont possiblement été plus courtes que pour bien d'autres.

DEUX ACCIDENTS MORTELS

On rapporte deux accidents de la circulation qui ont causé des pertes de vie dans la région. Tout d'abord, jeudi le 23 décembre vers 16 h 15 à Biencourt, une collision entre deux automobiles a fait un mort, M. Gérard Lagacé, 71 ans, de Biencourt. C'est à une intersection de la route 296 que la voiture de M. Lagacé est entrée en collision avec celle de son fils.

Par ailleurs, en après-

midi le jour de Noël, une collision entre un autobus et une automobile sur la route 132 à l'Île Verte a fait une victime, Patrick

Bowers, 16 ans, l'un des trois passagers de la voiture, les deux autres étant gravement blessés. La victime est de

La coupure de 15 000.\$ par la Ville

L'avenir du Festival d'Automne est menacé

La coupure de la subvention de 15 000. dollars annoncée par la Ville de Rimouski à l'organisation du Festival d'Automne pourrait aller jusqu'à remettre en question la tenue de cette grande manifestation populaire.

C'est du moins l'avis qu'exprimait mardi matin, le 27 décembre le président de la 14^{ème} édition du Festival d'Automne, M. Paul-André Boucher.

Selon ce dernier, qui doit réunir après la période des fêtes tous les membres du conseil d'administration du Festival d'Automne afin d'évaluer plus en profondeur les conséquences de cette coupure budgétaire, il est déjà très difficile d'aller solliciter de l'argent chez les commanditaires. "La subvention de la ville nous aidait surtout du côté administratif. Cette coupure annoncée par la Ville pourrait nous obliger à aller chercher des fonds du côté du budget des activités", de dire M. Boucher précisant que ce sera à la population de payer pour des activités jusque là gratuites.

"Nous avons toujours fait le maximum d'efforts pour réduire le plus possible les dépenses et je ne vois pas comment on pourrait faire pour les réduire encore plus", de dire le président Boucher qui nous disait avoir appris la nouvelle de cette coupure par les médias d'information.

Pour M. Paul-André Boucher, le retrait de ce 15 000. dollars pourrait également signifier la remise en question du poste permanent à la direction-générale de la Corporation du Festival d'Automne. On sait que ce poste est actuellement vacant. Le concours pour trouver un successeur à M. Jean-Pierre Roy est terminé depuis le 22 décembre et le comité de sélection devait se pencher sur les candidatures reçues au début du mois de janvier.

Rappelons enfin que cette coupure de subvention de la Ville de Rimouski à l'endroit du Festival d'Automne est la deuxième en deux ans. La subvention initiale de la Ville était de 90 000. dollars et elle est maintenant de 50 000. Pour 1984, année qui marquera la tenue (?) de la 15^{ème} édition, le c.a du Festival d'Automne a évalué les besoins administratifs à 81 000. dollars.

Ernie Wells

Beaupré, région de Québec.

A la Sûreté Municipale de Rimouski, l'on enregistre 11 vols dans des établissements commerciaux et maisons privées en plus d'un vol d'automobile qui a été résolu tout comme un vol à la Roulebec. Les policiers ont également été

appelés sur une vingtaine d'accrochages avec dégâts matériels et blessures mineures seulement.

A quelques jours du congé du Nouvel An, il est de mise de rappeler à chacun la plus grande des prudences sur les routes.

René Alary

Horaire des célébrations messes du Jour de l'An

St-Yves

Samedi, 31 déc.: 19h.
Dimanche, 1er janv.: 9h30
Dimanche, 1er janv.: 11h.

Pointe-au-Père

Samedi, 31 déc.: 19h30
Dimanche, 1er janv.: 10h.
Dimanche, 1er janv.: 11h30
Dimanche, 1er janv.: 17h.

St-Anaclet:

Samedi, 31 déc.: 19h15
Dimanche, 1er janv.: 9h30
Dimanche, 1er janv.: 11h.

Sacré-Coeur:

Samedi, 31 déc.: 19h15
Dimanche, 1er janv.: 9h30
Dimanche, 1er janv.: 11h.

Nazareth:

Samedi, 31 déc.: 19h.
Dimanche, 1er janv.: 9h30
Dimanche, 1er janv.: 11h.

St-Germain (cathédrale)

Samedi, 31 déc.: 19h15
Dimanche, 1er janv.: 9h.
Dimanche, 1er janv.: 11h.
Dimanche, 1er janv.: 17h.

Ste-Odile:

Samedi, 31 déc.: 19h15
Dimanche, 1er janv.: 9h30
Dimanche, 1er janv.: 11h.

St-Pie X:

Samedi, 31 déc.: 21h.
Dimanche, 1er janv.: 10h.
Dimanche, 1er janv.: 11h30

Terrasse Arthur Buies

Dimanche, 1er janv.: 10h45

St-Robert:

Samedi, 31 déc.: 19h15
Dimanche, 1er janv.: 10h.
Dimanche, 1er janv.: 11h.
Dimanche, 1er janv.: 17h.

Ste-Agnès:

Samedi, 31 déc.: 19h30
Dimanche, 1er janv.: 9h30
Dimanche, 1er janv.: 11h.

EXAMEN DE LA VUE
LUNETTES-VERRES DE CONTACT

COR

Clinique
d'Optométrie
de Rimouski

OPTOMÉTRISTES

Dr Jacques Michaud, O.D. directeur
Dr. Denise Beaudry, O.D.
Dr. Marcel Michaud, O.D.
Dr. Pierre Rioux, O.D. Tél: 723-9283
Dr. Florent Raymond, O.D. 723-9284

Galeries La Grande Place Rimouski

Un budget conservateur de plus de 18 millions



Le Maire suppléant, M. Marc Vaillancourt affichait quand même une mine réjouie lors de l'annonce des prévisions budgétaires pour l'année 1984.

C'est un budget de type conservateur, que certains observateurs de la presse rimouskoise qualifient même de budget à l'indicateur de croissance zéro, qu'a présenté mercredi midi dernier le conseil municipal de la Ville de Rimouski pour la prochaine année financière.

Seuls les journalistes des principaux médias d'information de Rimouski ont assisté à cette présentation présidée par le pro-maire M. Marc Vaillancourt, en l'absence du Maire M. Philippe Michaud. Pas un seul contribuable n'a daigné se présenter au dévoilement des prévisions budgétaires de la Ville pour 1984.

Mais il faut dire aussi qu'il y a environ un mois, le Maire M. Michaud avait laissé entendre que le budget 1984 de la Ville de Rimouski accuserait pour le contribuable une augmentation de taxes qui devrait se situer en-deça du taux actuel d'inflation qui était à ce moment de 5 pour-cent.

Or, on peut dire aujourd'hui que le Maire Philippe Michaud avait vu juste puisque le budget 1984 représente effectivement une

hausse de taxes pour le contribuable de 5.02 pour-cent. L'augmentation du budget lui-même, par rapport à 1983, est toutefois plus élevée puisqu'il représente une augmentation de 6.08 pour-cent.

Laissons parler les chiffres. Pour l'année 1984, les prévisions budgétaires de la Ville de Rimouski, pour un budget équilibré, sont de 18 195 751. dollars. En 1983, les prévisions étaient de 17 153 358. dollars.

Au chapitre de l'administration générale, la Ville prévoit des dépenses de 3 155 192. dollars (2 961 311. \$ en 1983). La Sécurité Publique devrait coûter 2 208 328. dollars alors que ce même service avait un budget de 1 908 851. en 1982. Le service du transport a pour sa part un budget de 2 305 295. dollars (2 017 en 1982); Hygiène du Milieu, dispose d'un budget de 1 330 255. dollars comparativement à 1 356 379. dollars en 1982. L'urbanisme et la mise en valeur du territoire dispose à son tour d'un budget de 847 315. dollars comparativement à 636 559. pour l'année 1983. Les Loisirs et Culture ont un

budget de 1 678 767. dollars en 1983 contre 1 539 883. dollars en 1982. Dans le chapitre Autres activités, la Ville a accordé un budget en 1984 de 2 339 720. dollars alors qu'en 1982 ce secteur qui comprend les édifices, la machinerie et les véhicules était de 2 428 720. dollars. En 1984, le remboursement de la dette de la Ville sera de 4 175 856. \$. Les mauvaises créances, le quote-part des dépenses, les dépenses recouvrables totaliseront avec le remboursement de la dette, 4 336 879. dollars.

Au chapitre des revenus, la Ville de Rimouski devrait recouvrer 12 125 977. dollars en taxes. Les compensations tenant lieu de taxes auront des revenus de 2 971 161. dollars. Les services rendus à d'autres municipalités, et les autres services rendus, les revenus de sources locales devraient rapporter à la ville des montants respectifs de 198 000., 560 800. \$, et 2 159 988. dollars. Le total des revenus devrait rejoindre le total des dépenses qui est prévu à 18 195 751. dollars.

Ernie Wells

En 1984

On paiera plus cher pour la taxe foncière et pour la taxe d'eau

Le contribuable de Rimouski qui habite une maison d'une valeur d'environ 50 000. dollars, verra son compte de taxes municipales passer de 985. dollars qu'il était en 1983 à 1 034. dollars en 1984.

C'est là une des constatations directes qui découle des prévisions budgétaires que la Ville de Rimouski a présenté mercredi midi dernier.

La taxe foncière connaît une majoration et passe de 1.47,5 dollars du 100. \$ d'évaluation à 1.56,4 dollars. La taxe d'eau est elle aussi majorée et des 176. \$ dollars qu'elle coûtait en 1983 passe à 185.

dollars soit une augmentation de 5.11 pour-cent. La taxe de l'enlèvement des ordures demeure la même à 55. dollars. La taxe d'affaires demeure à 5 pour-cent de la valeur.

Cette augmentation de taxes pour le contribuable s'explique selon le pro-maire, M. Marc Vaillancourt à la hausse de la masse salariale de la Ville.

Interrogée à savoir pourquoi les autorités municipales avaient préféré augmenter la taxe foncière par rapport à la taxe d'affaires, un conseiller, M. Pierre Lemieux a indiqué que si

la reprise économique s'était fait sentir de façon marquée dans différentes régions du Québec, ce n'était peut-être pas le cas à Rimouski.

"Il aurait été osée d'augmenter la taxe d'affaires qui demeure malgré tout assez bas par rapport à d'autres villes semblables au Québec", de dire M. Lemieux. Ce dernier voulait ainsi préciser qu'en gardant la taxe d'affaires au même taux, cela pourrait justement

favoriser la venue à Rimouski de nouvelles entreprises.

Une autre conseillère, Madame Mabel Drouin, devait renchérir sur ce budget de plus de 18 millions qualifié de conservateur par les observateurs présents, en indiquant que la Ville de Rimouski avait fait des efforts pour demeurer à la limite des dépenses. "Les chefs de service ont coupé sur leurs dépenses, et c'est tout le monde qui

va se priver", de conclure Mme Drouin. Celle-ci répondait ainsi à un journaliste qui s'interrogeait à savoir si les contribuables rimouskois pouvaient espérer voir en 1984 l'aboutissement de grands projets comme celui de la construction de la nouvelle bibliothèque. En aucun endroit dans le budget, il n'est fait mention de ce chapitre.

Ernie Wells

Une autre coupure en \$\$\$

Le Festival d'Automne écope à nouveau en 84

La Corporation du Festival d'Automne de Rimouski se verra amputer encore en 1984, d'une partie importante de sa subvention versée annuellement par la Ville de Rimouski.

En faisant l'annonce de ses prévisions budgétaires pour l'année 1984, la Ville de Rimouski, par la voix du pro-maire, M. Marc Vaillancourt, devait indiquer que la subvention accordée au Festival d'Automne passerait de 75 000. dollars en 1983 à moins 20 000. dollars en 1984 soit 55 000. dollars.

Rappelons qu'en 1982, la Ville coupait déjà à la Corporation du festival d'Automne un montant de 15 000. dollars. La subvention initiale était à cette époque de 90 000. dollars.

Interrogée à savoir quelles étaient les raisons qui avaient amené les autorités municipales à réduire ainsi leur contribution à cette grande manifestation populaire, le conseiller M. Pierre Lemieux devait expliquer en gros que la Corporation du Festival avait déjà enregistré des surplus au cours des dernières années et que cette coupure de 20 000. dollars était faite dans le but d'amener les administrateurs en place, dans l'organisation du festival, à faire "des efforts pour en arriver à l'autofinancement".

De tous les organismes importants dans le milieu, seule la corporation du Festival d'Automne voit sa subvention résulter pour 1984. Certains autres organismes voient même la participation financière de la ville accrue au cours de la prochaine année.

Parmi les principaux organismes subventionnés par la Ville de Rimouski, on retient en 1984, le Conseil Economique avec 87 000. dollars; les Fêtes du Vent, 5 000. \$; le Musée Régional de Rimouski, 12 000. \$; le Bureau du Tourisme et des Congrès 82 000. \$ (5 000. \$ de plus qu'en 1983); le Festival d'Automne, 50 000. \$ (20 000. \$ de moins qu'en 1983); l'Office Municipale d'Habitation, 125 000. \$; et la participation de la Ville au Programme Corvée Habitation, 210 000. dollars.

Ernie Wells



Le conseiller M. Pierre Lemieux a expliqué le pourquoi de cette coupure de subvention de 15 000. dollars au Festival d'Automne.

Ambulance de Rimouski

723-2242

Pour le meilleur choix
DE LIVRES EN VILLE

LIBRAIRIE
COMPTOIRS
HORIZON inc.

214, ave Cathédrale
Rimouski - 723-6560
OUVERT
TOUS LES DIMANCHES
DE 13.00 A 17.00

**AGENDA 84
DE TOUS GENRES
RÉDUITS DE
15%**

- Fixations Rimouski Inc.
- les produits Roimac
- Clinique de services et réparation d'outillage

172 St-Germain Est
C.P. 1235
723-0777

- FIXATIONS - ANCRAGES
- ATTACHES POUR L'INDUSTRIE ET LA CONSTRUCTION
- OUTILLAGE INDUSTRIEL

International
Peinture Internationale (Canada) Limitée

1983 en photos... 1983 en



Le 27 août 1983, Me Claude Jourdain prête serment et devient Juge de la Cour Supérieure du District de Rimouski. Il succède ainsi au Juge Henri Larue qui va poursuivre sa carrière à Québec.



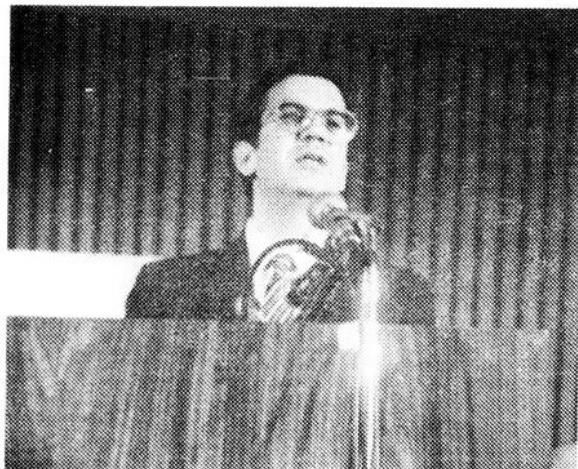
L'hiver n'a pas tardé à faire sentir sa présence. Une première tempête le 7 décembre causait plusieurs dégâts dans la région.



Le directeur-général du Centre Hospitalier Régional de Rimouski, M. Jacques Maynard entreprend une tournée en Europe à la recherche d'anesthésistes intéressés à venir s'établir à Rimouski. Les résultats de cette mission ne devraient pas être connus concrètement avant la fin de l'été 1984. M. Maynard aura été en Europe du 27 novembre au 9 décembre 1983.



La compagnie Sométal de Rimouski, une division de Marine Industrie, s'est vu octroyée en avril un contrat de 23 millions de dollars pour la fabrication, la livraison et le montage d'équipements hydromécaniques devant servir à la construction d'un barrage en Afrique.



Après plusieurs mois d'attente, le gouvernement fédéral annonce finalement son plan de développement pour la région de l'Est. Le ministre Pierre De Bané fait savoir que 225 millions de dollars seront alloués dans le cadre du plan. C'était en mai dernier.



En juin dernier, le jeune rimouskois Alain Raymond, gardien de but des Draveurs de Trois-Rivières, était sélectionné en 11e ronde par les Capitals de Washington de la ligue Nationale de Hockey.



Dans la région comme partout ailleurs au Québec, l'Etat et ses employés sont au centre d'un profond conflit qui dégénère en grève générale des employés syndiqués de la fonction publique et para-publique. Cela se passait en février.

Gilles Séguin
Opticien d'ordonnances o.o.d.

Lunettes
Verres de contact
Services optiques complets

Centre Médical (Face à l'hôpital)
161 Rouleau suite 107
Rimouski

723-4514

G. Séguin, o.o.d. L. Rancourt, o.o.d.

Résultats



Loto		Prochain		GROS LOT		100 000,00\$	
6/36		23/12/83		1 4 11 26 28 31		22	
6/6	3	68 021,00\$	MISE-TÔT		3 15 21 28		
5/6+	7	17 491,10\$	Gagnants		703		
5/6	191	961,50\$	Lot		71,10\$		
4/6	6 787	75,10\$	Ventes totales		2 229 819,00\$		

Date 23/12/83		815867		50 000\$	
15867	5 000\$	867	50\$		
5867	250\$	67	5\$		

Date 23/12/83		3844138		500 000\$	
844138	50 000\$	4138	100\$		
44138	1 000\$	138	25\$		
		38	10\$		

Date 23/12/83		340408		250 000\$	
40408	2 500\$	Gros lots de 25 000\$		NUMÉROS MOBILES	
0408	250\$	500633	89685	2 500\$	
408	50\$	648460	3752	250\$	
08	10\$	465887	455	50\$	

Semaine du 19/12/83		La Quotidienne		3	
L	M	M	J	V	S
536	432	849	241	962	664
4 448949929902020778596543					

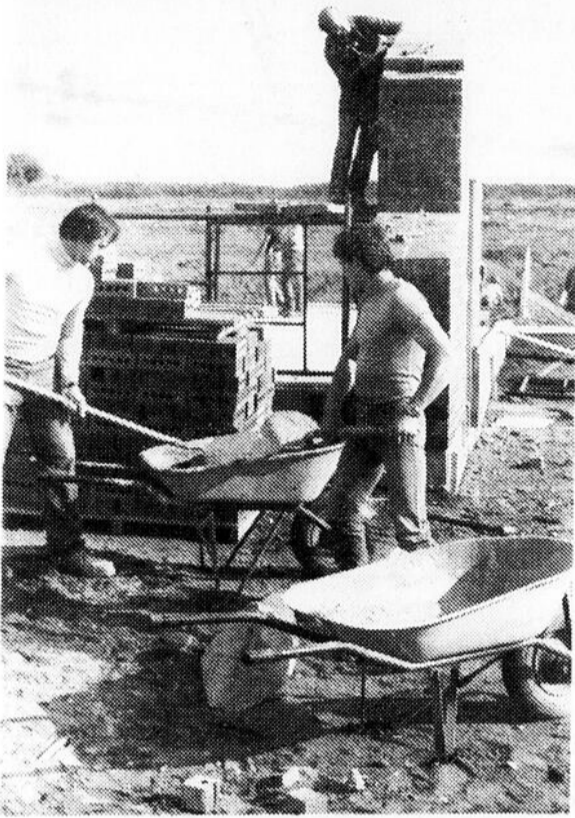
Lotto		Prochain		GROS LOT		3 700 000,00	
6/49		24/12/83		1 2 13 21 42 48		7	
6/6	0	2 501 559,80\$	MISE-TÔT		3 15 21 28		
5/6+	5	121 646,90\$	Gagnants		703		
5/6	80	4 547,50\$	Lot		71,10\$		
4/6	7 608	122,90\$	Ventes totales		9 920 928,00\$		
3/6	162 220	10,00\$					

JOYEUSES FÊTES

Les modèles d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

FAITES VALIDER VOS BILLETS
À LA TABAGIE DE LA CITÉ ENR.
le centre du passe-temps
102 St-Germain est 723-8691

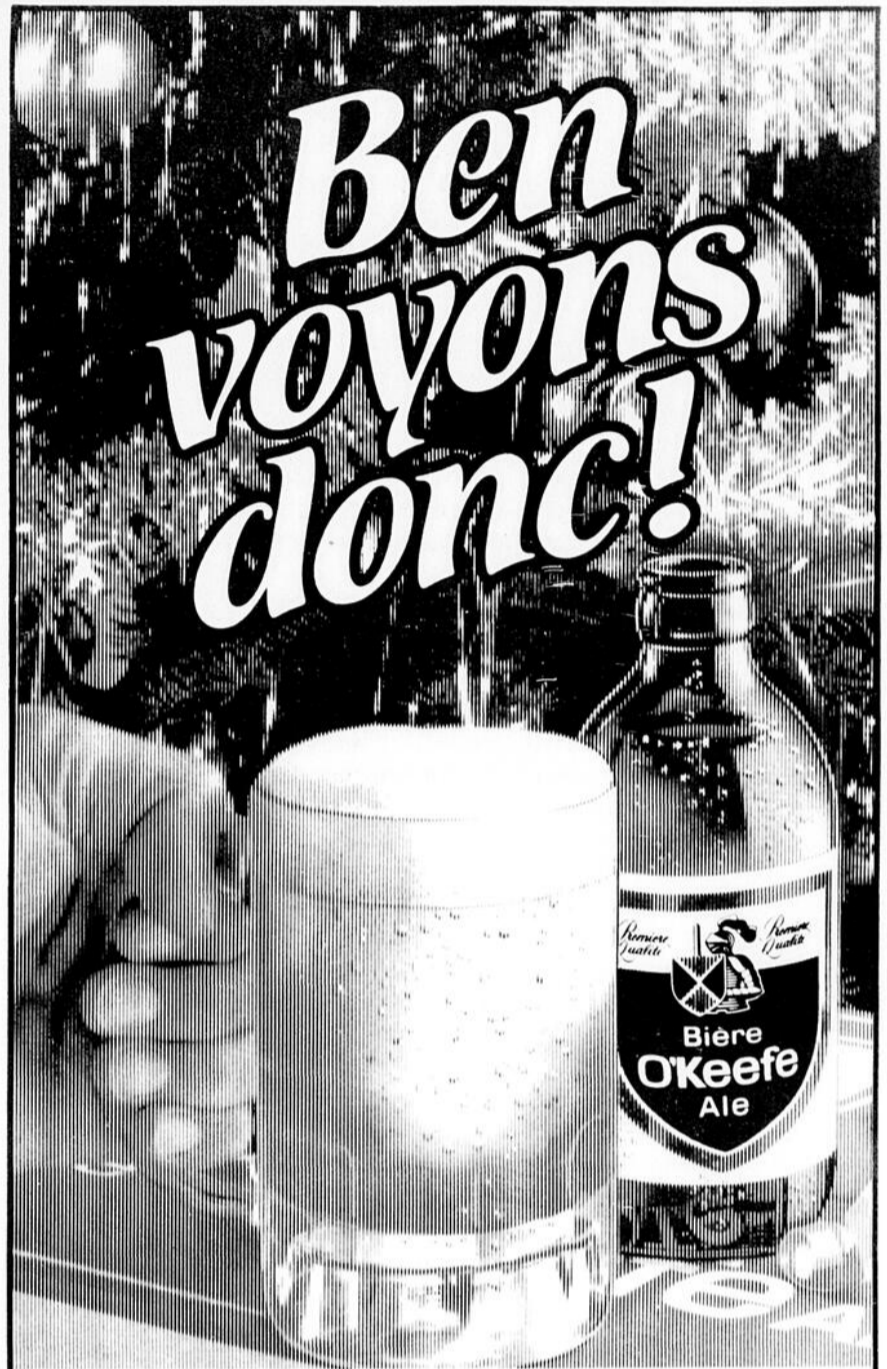
1983 en photos... 1983 en



Les 24 et 25 septembre, les Témoins de Jéhovah, au nombre de 1 000 environ, envahissent des terrains à Pointeau-Père pour y ériger en quelques heures seulement, une imposante bâtisse de 91 pieds par 52 pieds. Une Salie du Royaume y est érigée dans un temps record de moins de 48 heures.



A la fin du mois de juillet 1983, l'Abbé Rosaire Dionne devient le 48 Curé de la paroisse St-Germain. Il succède à l'Abbé Euclide Ouellet appelé par Mgr Ouellet à diriger la cure de Pointe-au-Père laissée vacante à la suite de l'affaire du Curé Hallé



Paul Gagnon et tout le personnel de la Brasserie O'Keefe vous souhaitent les plus merveilleuses des Fêtes. Que cette période de réjouissances vous apporte joies, santé et amitiés.

LA BRASSERIE
O'KEEFE
LIMITÉE



Lundi le 7 février, un train Via Rail en provenance d'Halifax vers Montréal quitte la voie ferrée. Les 13 passagers du dernier wagon ont subi des blessures

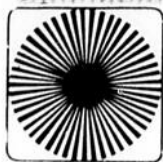
 **CJBRT**
RIMOUSKI

MAINTENANT
AU CANAL

2

CÂBLE 3

En raison du réaménagement des fréquences de la télévision qui permet à Radio-Canada de diffuser elle-même **TOUTES** ses émissions en Gaspésie et dans la Baie-des-Chaleurs.



éditorial

L'année 84 est entre les mains de chacun et chacune d'entre nous

Pendant qu'il en est encore temps et que nous savons que l'hypothétique 1984 n'aura pas lieu, c'est-à-dire que la société pressentie pour 1984 par le clairvoyant Georges Orwel où "tout ce qui ne serait pas interdit deviendrait obligatoire" est quelque peu retardée et pourrait même être annulée. Prenons conscience de notre pouvoir de changer les choses, car l'ombre de l'état "Big Brother" d'Orwel est là qui plane et sévit même dans une bonne moitié du monde sous les régimes totalitaires.

N'oublions pas que les créateurs n'existent que dans la liberté et manifestons notre présence affirmative, à l'encontre du courant interventionniste partout où cela est nécessaire. Indiquons clairement à nos dirigeants que nous en avons assez des charriages de l'Etat providence, despote qui accorde ses faveurs selon les besoins de son aventure politique. Il faut réduire au minimum les structures étatiques qui ne sont que des moyens se prenant pour des fins.

Par expérience, nous savons que la sagesse des gouvernements est loin d'être supérieure à celle des citoyens capa-

bles d'assumer plus de liberté, et notre société, réglementée à l'extrême, est littéralement asphyxiée par ces trop nombreuses contraintes. Il faut faire reculer "Big Brother" pour retrouver nos libertés d'antan.

Il est normal d'être contrarié et même inquiet face au changement. Celui-ci s'accélère continuellement et le progrès ne peut jamais être arrêté, même s'il fait peur.

Faire face à la musique singulière de l'ère de l'informatique est le défi si actuel de chacun et chacune. Le futur, si nous le voulons fermement, dépendra davantage de notre attitude, de nos actions. Si nous ne l'assumons pas, si nous n'agissons pas, d'autres le feront pour nous et certainement pas en accord avec nos désirs.

Devant le phénomène mondial relativement nouveau de la démassification qui se généralise, les régions comme la nôtre peuvent et doivent être avantagées. La production de masse est remplacée rapidement par le "fait sur mesure". Dans ce virage qui nous favorise, c'est à nous d'aller au bout de nos idées, de créer, dans un univers qui passe du gigantisme à

l'échelle réduite plus humaine, des initiatives et des P.M.E. qui répondront bien aux besoins de cette société nouvelle dans laquelle nous entrerons de gré ou de force.

L'Etat n'a pas l'air de le savoir, mais, en même temps, le monde se régionalise et les frontières disparaissent.

Notre région, à nous, doit se développer et s'épanouir par rapport à elle-même, en complémentarité avec les autres. Il n'est plus péché d'être régionaliste. C'est de ce que nous sommes, de ce que nous pouvons et imposons-nous. L'Est du Québec est prédestiné à une économie style "troisième vague", démassifiée, post-industrielle du "Do-it-yourself". Nous allons nous faire nous-même en ne comptant pas trop sur les forces extérieures.

D'une autre façon 1984 aura bien lieu dans le sens de nos désirs et selon leur profondeur.

Que cette nouvelle année dont on prédit qu'elle sera bonne, vous apporte la réalisation de vos désirs les plus chers, qu'elle se résume bien en la formule traditionnelle de santé, bonheur et prospérité.

Roland Bellavance

La modération a bien meilleur goût

Les accidents de la route constituent au Québec et dans notre région, un grave problème dont les conséquences économiques et sociales sont très lourdes pour une multitude d'individus comme pour la société tout entière.

Durant les 10 dernières années, les statistiques démontrent que nous avons enregistré entre 1,000 et 2,000 morts et pas moins de 40,000 à 60,000 blessés dont des milliers resteront handicapés pour la vie, à la suite des accidents de la route.

Une brève évaluation nous montre que l'épidémie coûtera plus de \$2 milliards en 1984-1985 pour ce qui touche les accidents de la route. Il a été démontré que la consommation d'alcool représente le principal facteur de ces tragédies et que près de 50 % des conducteurs tués avaient un taux d'alcoolémie supérieur à 100 mg %.



Commentaire
J-Claude Leclerc

Ce qui est malheureux, toujours selon ces données, c'est que seulement un conducteur de 2,000 en état d'ébriété est intercepté par un policier. Ici, le message n'est pas de demander aux gens d'arrêter de consommer de l'alcool entre membres de famille ou amis durant les fêtes, mais plutôt d'introduire une dimension nouvelle dans la façon d'organiser une réception.

On doit donc penser au retour à la maison de ceux qui ont consommé de l'alcool, afin que tout se fasse en toute sécurité. A l'occasion des fêtes, il faut avoir la responsabilité de voir à ce que nos invités qui ont consommé de l'alcool ne conduisent pas leur véhicule et à moyen terme, susciter l'expression d'une réprobation sociale de la conduire en état d'ébriété, en permettant à tous et chacun de s'y engager concrètement.

Pour être honnête avec vos amis, évitez que ceux-ci reprennent le volant après avoir abusé de boissons alcooliques. C'est rendre un service immense à vos invités et amis et sachez qu'en toute période de l'année et, principalement durant cette période des fêtes, c'est toujours plus plaisant de parler avec vous que de parler de vous. Bonne et Heureuse Année à tous et surtout, rappelez-vous que la modération a bien meilleur goût...

Jean-Claude Leclerc



La région du Bas Saint-Laurent bien sûr, ne fait pas exception à la règle. «Ca n'arrive qu'aux autres» entendons-nous dire ici et là ou encore, «je sais quand m'arrêter et je peux encore en porter», dirons d'autres consommateurs de boissons.

Par exemple, la journée de l'année où il y a le plus d'accidents correspond généralement à la dernière journée de travail dans les bureaux et entreprises, avant les vacances de Noël, par exemple, ou le Jour de l'An. Ces chiffres représentent donc des indicateurs alarmants et rien ne laisse prévoir que la situation serait sur le point de se resorber.

Une autre étude révèle qu'après minuit, un conducteur sur 10 est en état d'ébriété tandis qu'un conducteur sur 3 a consommé de l'alcool. De ce nombre, un jeune conducteur sur 4, dont la moyenne d'âge se situe entre 16 et 24 ans, conduit son véhicule sous l'effet de l'alcool.



**PROGRÈS
ÉCHO**

HEBDOMADAIRE RÉGIONAL FONDÉ EN 1904

16 St-Germain est, Rimouski
Case Postale 410,
G5L 7C4.

TÉL.: 723-4800

Édité par: l'Echo du Bas Saint-Laurent Inc.

montage, impression: Les Presses de l'Est du Québec Inc., Rimouski

Courrier de seconde classe.

Enregistrement 0350

Le contenu de ce journal ne peut être reproduit sans autorisation écrite et expresse de la direction.

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Directeur général: Roland Bellavance
Chef à la rédaction: Jean-Claude Leclerc
Journalistes: Ernie Wells, René Alary

Sports: Jean-Claude Leclerc
Collaborateurs spéciaux: Charles Rhéaume,
Bernard Bélanger, Christiane Rioux, Lisette Morin
Revision et normalisation: Marthe Leclerc
Collaboration: Ernest Simard
Caricaturiste: Christian Girard

PUBLICITÉ:

Supervision des ventes: Jean-Guy Caron
Publicitaires: Roch Tardif, Gino Lévesque,
Bernard Althot, René Boulay
Coordonnatrice de la publicité:
Sylvie Ruest

Petites annonces: Lyne Paradis
Graphiste: Pierre Gosselin
Chef de tirage: Marcel Deschênes 723-1206
Responsable des camelots: Lise Deschênes
723-1206

Abonnement:

Évangéline Roussel, 739-4949

Distribution: Roland Amiot 723-8458

Abonnement: \$21.50 1 an, 2 ans \$34.50

Pays étrangers: 1 an \$60.00





Line Lechasseur et Doris Blanchette, deux des lutins du Père Noël qui ont donné de leur temps pour répondre au volumineux courrier acheminé au Père Noël

Les messagers du Père Noël au travail

Grâce à la participation des employés Canadienne des Postes, des milliers d'enfants à travers le Canada ont pu recevoir une réponse aux lettres qu'ils avaient destinées au Père Noël. A Rimouski, c'est la première année qu'une telle organisation est mise en place. Auparavant, les "messagers du Père Noël" étaient tous centrés à Québec. Pour le Noël '83, plus de la moitié des 67 employés du Bureau de Poste de Rimouski ont, bénévolement, accepté de donner de leur temps pour répondre aux nombreuses lettres adressées au Père Noël. Quelques jours avant Noël, plus de 1 000 lettres avaient

obtenu une réponse de la part des lutins du Père Noël. "Toutes les personnes écrivant au Père Noël ont reçu une réponse individuelle. Il s'agit d'une carte de bons voeux signée par le Père Noël et ayant un dessin à colorier à l'endos" nous a expliqué l'un des "lutins". Par ailleurs, quelques envois diffèrent des autres. Ainsi, dans le courrier adressé au Père Noël, l'on retrouve des lettres d'adultes demandant des "jobs". Ce type de demande est référé à la Société Canadienne des Postes, bureau de Québec.

René Alary

Vente solde après Noël
TOUTE LA MARCHANDISE
DE LA SAISON RÉDUITE DE

20%
À
50%



- MANTEAUX
- HABITS DE NEIGE
- ROBES
- PANTALONS
- SALOPETTES
- GILETS

la souris verte inc.
LES GALERIES LA GRANDE PLACE, RIMOUSKI, P.Q.
CENTRE D'ACHAT, RIVIERE-DU-LOUP, P.Q.



VENTE DE SAISON

20% à 50%

de rabais
sur toute la
marchandise régulière
en magasin

Une occasion exceptionnelle chez

HERMANCÉ

Prêt à porter

Carrefour Rimouski 722-8777
40 rue St-Germain 722-8773



Où sont donc passées les décorations de la Ville?

Que s'est-il donc passé ? Comment se fait-il que la Ville de Rimouski n'ait pas installé cette année ses traditionnelles décorations du Temps des Fêtes. Ces décorations que l'on était habitué de retrouver à l'entrée Ouest près du monument René Lepage, à la Place des Anciens Combattants et à l'entrée Est près de Cooprix I ?.

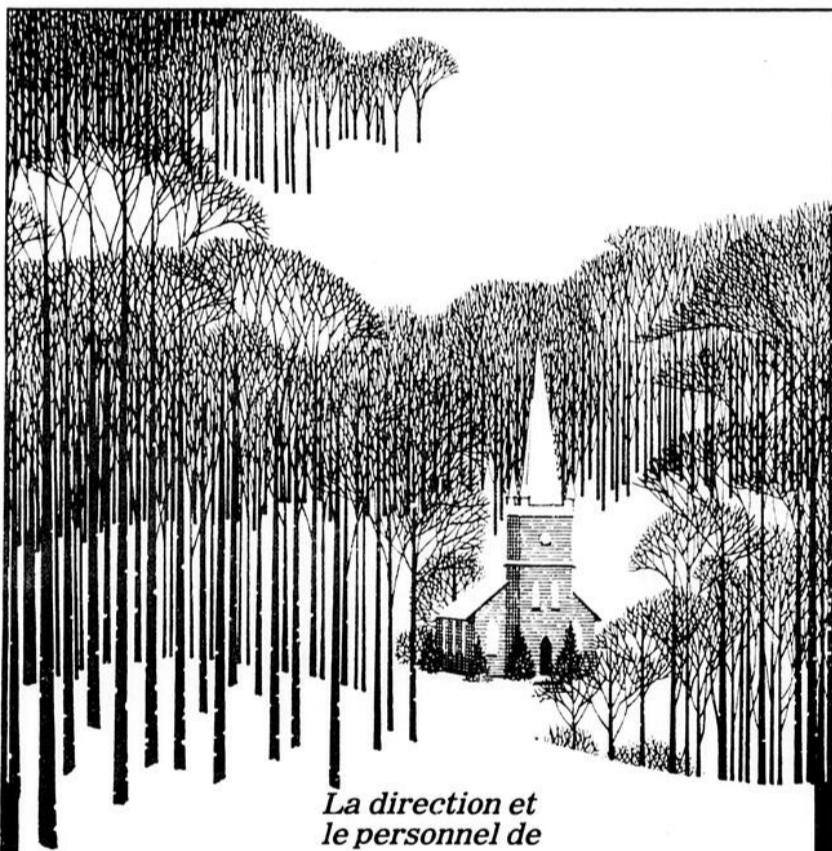
Où sont-elles passées ces décorations comme l'immense chandelle de plusieurs pieds de hauteur, ce chandelier tout aussi imposant et ces lanternes qui ornaient les lampadaires sur la Place des Anciens Combattants ?

C'est drôle, mais comme on était habitué depuis plusieurs années à retrouver ces mêmes décorations, leur absence de cette année a presque failli passer inaperçue. Nous n'avons pu obtenir de raisons exactes à l'Hôtel de Ville expliquant le pourquoi de cet absence de décorations. Mais il semblerait qu'on ait trop attendu pour les installer et que la neige venue, il était trop tard. D'autres prétendent que si les décorations sont absentes cette année, c'est que la Ville aurait brûlé la chandelle... par les deux bouts. Et comme c'est la présentation du budget mercredi, on en saura probablement plus long la semaine prochaine. On vous en reparlera. D'ici là, cherchez, peut-être les trouverez-vous ces décorations...

Ernie Wells



Les lanternes...



La direction et le personnel de

ROMUALD TURGEON s'unissent pour souhaiter à toute la population leurs meilleurs voeux à l'occasion du Nouvel An.



TAPIS-TUILES-PRÉLARTS-TAPISSERIE-CÉRAMIQUE

ROMUALD TURGEON & FILS INC.

280 St-Jean-Baptiste Ouest Rimouski, Tél.: 723-8174



La chandelle



BONNE ANNÉE

Au nom des membres de l'Union Nationale, je souhaite que cette période où tout le monde se veut du bien puisse se prolonger le plus longtemps possible en 1984 et que cette année soit pour chacun et chacune de nous l'occasion de réaliser nos objectifs les plus importants, pour nous et pour ceux et celles qui ont besoin de nous.

Maurice Bouillon
Président de l'Union Nationale

Souhaits de la saison



Puisque ceux qui utilisent nos services sont à la base de notre réussite, il nous fait plaisir à l'occasion des fêtes de vous dire "MERCI" et vous souhaiter une année entière de bonheur et de succès.

Veillez prendre note que le magasin sera fermé les 3 et 4 janvier prochain pour nous permettre de faire l'inventaire. Nous nous excusons de ce contretemps.

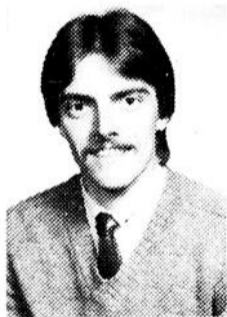
paul martin INC.

PLAZA ARTHUR BUIES

411 Sirois-RIMOUSKI-723-0141



PORTES ET FENÊTRES ARMOIRES DE CUISINE



JEAN GAGNE
CONSEILLER TECHNIQUE
BUR.: (418) 723-2673
RÉS.: (418) 722-9515

miralis

180 LÉONIDAS, RIMOUSKI
QUÉBEC - G5L 2T2

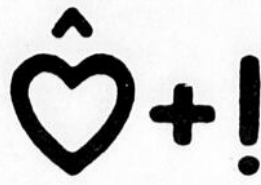


Le Festival d'Automne a connu beaucoup de succès en 1983. La participation de gens y a été excellente, particulièrement pour les activités extérieures. Lors du défilé d'ouverture, la foule était évaluée à 13 000

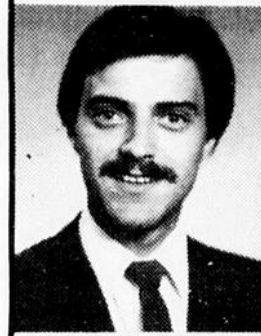


Le Ministre du MLCP, M. Guy Chevette annonce le 26 septembre '83 à Rimouski, que le Parc du Bic en sera un de conservation. Du même souffle, il annonce des Audiences Publiques sur le sujet les 9 et 10 décembre '83. Celles-ci ont effectivement lieu, dans une ambiance constructive à la satisfaction des parties. Le Ministre Chevette annonce son accord à une quinzaine de requêtes du milieu qui lui sont adressées.

Le
téléthon
de la
paralysie
cérébrale
4 et 5 Février 1984,
de 20h à 20h



plus que jamais
on y croit



POUR TOUS
VOS BESOINS
EN PUBLICITÉ
CONTACTEZ
Bernard Althot
Publicitaire-conseil
723-4800

Journal
**PROGRÈS
ÉCHO**

Pour terminer son 10^{ème} anniversaire en beauté, François Ricaud offre à sa clientèle sa super vente liquidation de marchandise d'hiver.

PROFITEZ DES ESCOMPTES DE

10 À 50%

SUR TOUTE LA MARCHANDISE D'HIVER.

BAS
rég. \$4.95

1.75
SPÉCIAL

BOTTES D'HIVER ET SOULIERS
ALLANT JUSQU'À \$100.00

49⁹⁵
UN SEUL PRIX

PALETOT, VESTON, CANADIENNE,
JACQUET D'HIVER
RÉDUITS À DES PRIX DE LIQUIDATION.



**SOLDE
APRÈS
NOËL**

Débutant
lundi
le 26
décembre
à 13h00

Meilleurs Voeux
à tous
nos clients
et amis

CENTRE
COMMERCIAL
**LA
GRANDE
PLACE**



Que l'année 1984 soit prospère et
heureuse pour tous.
- Association des Marchands de
la Grande Place.



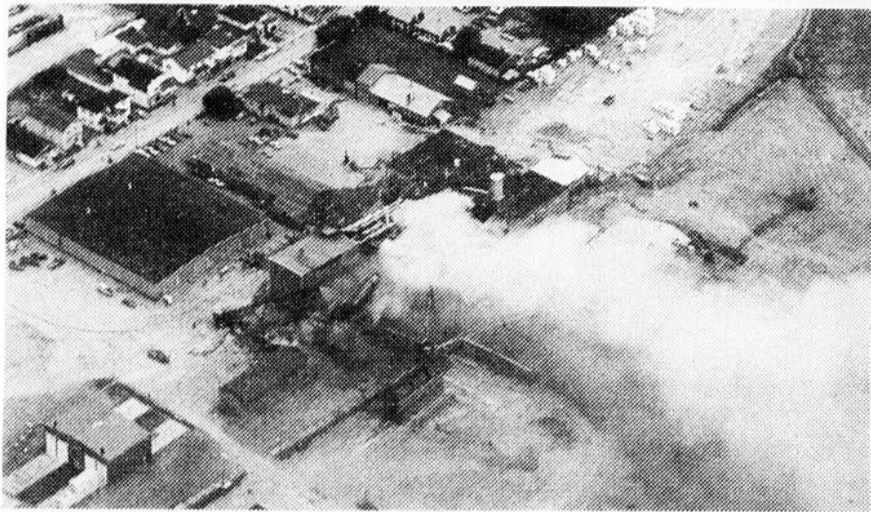
**François
Ricaud** Ltée

40 St-Germain Est Rimouski 724-2444

(Visa - Master Card)
Plan mise de côté



1983 en photos... 1983 en



Le 8 août 1983, un terrible incendie ravage une importante partie des installations de la compagnie de bois Lulumbo à Luceville. On dit alors que les pertes dépassent le million de dollars.

Le dossier du Centre de Recherche en ressources maritimes de l'Est du Québec en fut un particulièrement chaud en 1983. Le 13 mai, Pierre De Bané annonçait que le Centre serait situé dans la région de Mont-Joli. Première déception à Rimouski. Plus tard, on apprenait que le site final serait à Sainte-Flavie. En septembre, divers organismes, tel la Chambre de Commerce de Rimouski, dénonçait la décision du fédéral de construire des infrastructures portuaires adjacentes au Centre à la Pointe-aux-Cenelles. Malgré de vives oppositions, les instances décisionnelles refusent d'utiliser les infrastructures existantes actuellement à Pointe-au-Père ou Rimouski-Est tel que souhaité par le milieu rimouskiois.



À la mi-octobre, la Fédération des Médecins Omnipraticiens du Québec choisit le Dr Georges-Henri Gagnon comme son nouveau directeur-général adjoint. Après 24 années de pratique active à Rimouski, le Doc Gagnon quittera à la fin du mois de décembre pour aller remplir ses nouvelles fonctions à Montréal.



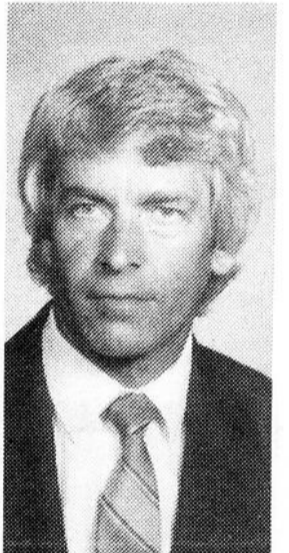
Le CRTC siège à Rimouski dans le dossier de la vente des installations de Cablovision Bas St-Laurent Ltée à Cablestrie Limitée, une entreprise de câble de Drummondville. Celle-ci, malgré une vive opposition du milieu acquiert quand même les actifs de CBSL en novembre 1983. Les audiences du CRTC étaient le 18 juillet '83.



Le 30 mai, le monde des communications perdait un grand communicateur en Sandy Burgess, décédé subitement à l'âge de 52 ans. Dès sa mort, les hommages se sont multipliés d'un peu partout à travers le Québec.



L'année 1983 a été fort occupée dans le domaine artistique. La venue de Broue a particulièrement marqué 83 avec notamment une course folle à la conquête de billets pour les spectacles.



Le 6 décembre, le monde des Affaires pleurait le décès de M. Michel Thérberge, 40 ans, qui succombait des suites d'une longue maladie. Il était président de la compagnie Transport Thérberge.



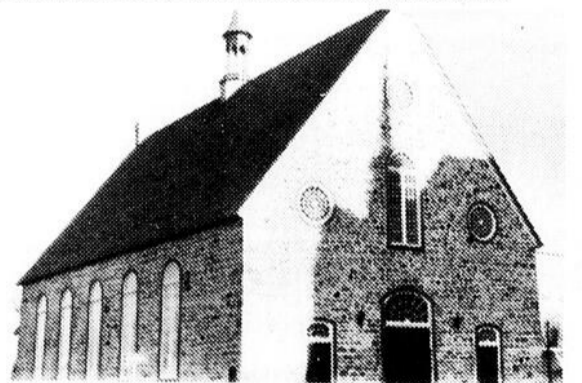
En juin 1983, l'Hôpital St-Joseph de Rimouski devient le Centre Hospitalier Régional de Rimouski. Au début de ce même mois, l'établissement de santé célèbre son 60^{ème} anniversaire de fondation et toute la population est invitée à célébrer l'événement.



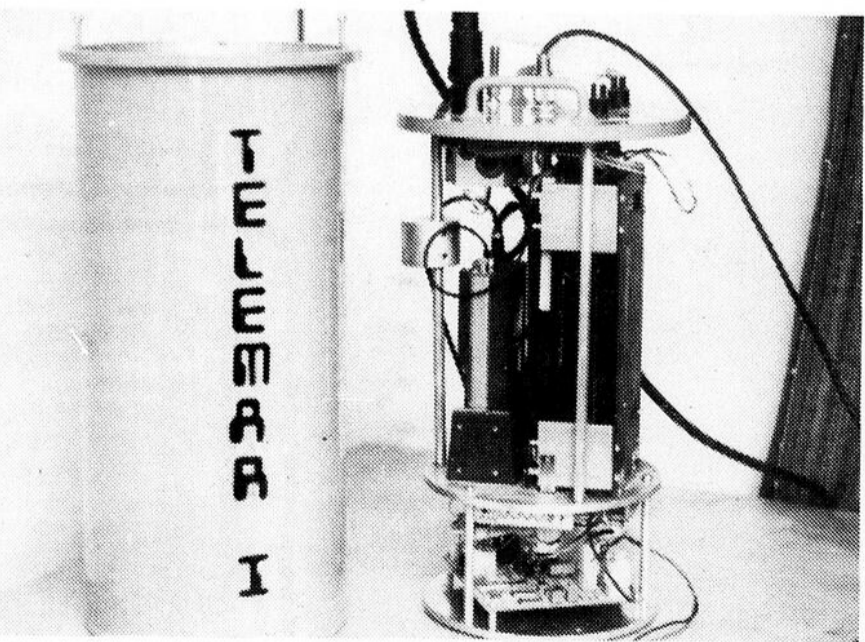
Le 11 mai, le sport régional perdait un ami en Jules Blais, décédé subitement à l'âge de 66 ans. Durant plusieurs années, il a, en outre, dirigé les pee-wee de Rimouski au tournoi international pee-wee de Québec.



Au début du mois d'octobre 1983, le deuxième Pont de la Rivière Rimouski, construit au coût de 6 millions de dollars est ouvert au trafic routier. La population peut se réjouir de cette construction qui ne pouvait compter jusque là que sur un seul pont pour franchir la Rivière Rimouski.



Le Musée régional de Rimouski se prépare au début du mois d'avril à vivre une dure crise. L'établissement est en tutelle, la directrice générale Diane Paquin est taxée de ne pas remplir son mandat. Deux conseils d'administration se succèdent. Finalement le 15 décembre 1983, le Musée annonce la nomination de M. Yvon Forgues au poste de d-g.



Des membres de la Marine Péruvienne rencontrent à Rimouski le président de J.L. Electron en vue de négocier un contrat de plusieurs millions de dollars. L'objet des négociations, une bouée de navigation électronique à usages multiples. C'était au début du mois d'avril 1983.



Le 30 novembre 1983, les bureaux de Progrès-Echo déménagent au 16 St-Germain Est. Se rapprocher du centre-ville de Rimouski et entreprendre le virage technologique avec l'acquisition de nouveaux équipements ultra-modernes dans le domaine de la photocomposition, sont les deux principales raisons de ce déménagement.

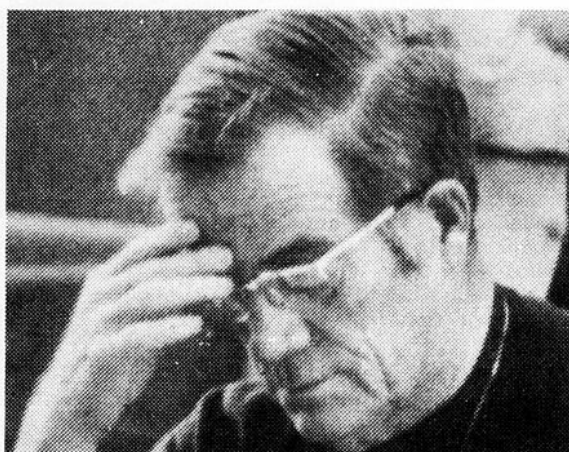
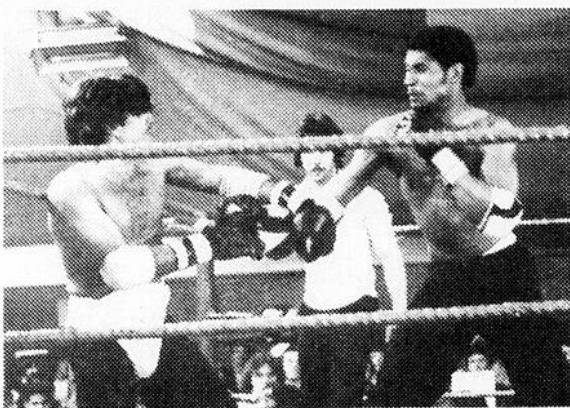
1983 en photos... 1983 en



En septembre, la Société d'Entraide Economique de Rimouski décidait de cesser l'opération du Club de Racquetball. Quelques semaines plus tard, un nouveau groupe de promoteurs faisait revivre le Centre Sportif

Plusieurs activités ont marqué les fêtes du 75e anniversaire de la Caisse Populaire de Rimouski. Au même moment (septembre), c'était l'inauguration du siège social de la rue Evêché qui avait subi d'importantes rénovations

Après 25 années de pratique, le Juge Gilles Gagnon quitte la magistrature. Pendant 25 ans il aura siégé au banc de la Cour Provinciale. Des personnalités importantes du Barreau soulignent ce départ le samedi 30 avril à Rimouski.



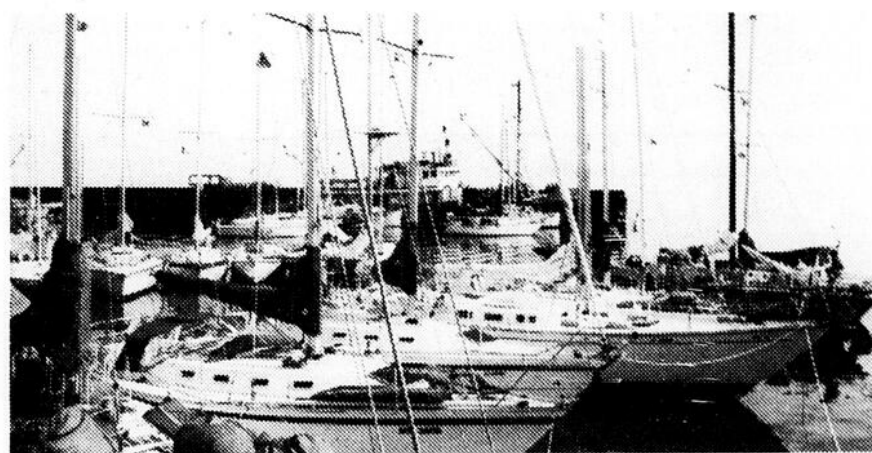
Le rimouskois Fernand Morneau participe au championnat nord-américain de boxe chinoise à Providence, au Rhode Island. Au 3e round, Morneau devait abandonner le combat concédant la victoire à son adversaire. Une décision de dernière minute concernant l'application de certains règlements a toutefois joué contre Morneau

Toute l'affaire du Curé Pierre Noël Hallé concernant une fraude d'environ 700 000\$ a retenu l'attention en 1983. La Cour en est venu à un verdict d'un an d'emprisonnement. En appel par après, la Couronne obtenait que la peine soit prolongée à quatre ans

Un événement unique survient dans les annales du diocèse de Rimouski le 22 Mai 1983. Pour la première fois, une personne qui avait déjà contracté un mariage est admise au sacerdoce en la Cathédrale de Rimouski. En présence des membres de sa famille, M. Marcel Belzile est ordonné prêtre. Et le lundi 23 Mai, il célèbre sa première messe qui coïncide avec le mariage de sa fille Lucie au lendemain de son ordination.

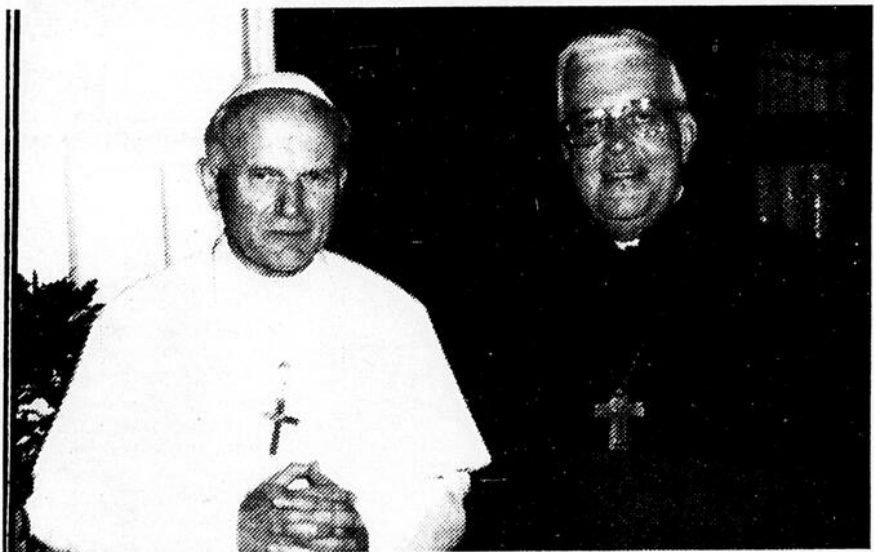


Le 24 juillet 1983, un tragique accident d'avion coûte la vie à un jeune pilote de Rimouski, M. Michel Deschênes, 34 ans. Son appareil, un Pitts spécial s'écrase dans un petit boisé sur le versant nord de la rivière Rimouski près de la rue Lausanne. L'accident est inexplicable.

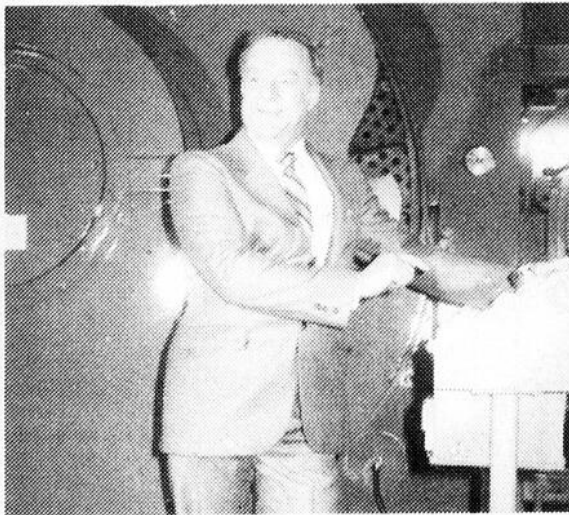


La 40e exposition régionale organisée par la Société d'Agriculture de Rimouski remporte à nouveau un franc succès. La participation y a été excellente

L'industrie touristique a été florissante à Rimouski l'été dernier. Une toute nouvelle expérience a été tentée avec la Fête du Vent. Une première satisfaisante qui aura des suites en 84



Mgr Gilles Ouellet, Archevêque de Rimouski se rend à Rome du 3 au 27 octobre. Son entretien avec SS le Pape Jean-Paul II lui donne l'occasion de lui faire part de certains problèmes vécus dans le diocèse. Cette visite à Rome est obligatoire pour les évêques qui doivent au moins une fois à tous les 5 ans, faire rapport au Pape de la situation générale de leur diocèse.



Monsieur Egide Jean, de la firme rimouskoise du même nom, annonce le lancement d'un prototype d'un presseur rotatif continu. L'invention a obtenu des brevets dans 30 pays. Le prototype subit actuellement les derniers tests. Ce lancement eut lieu à la fin du mois de novembre 1983.

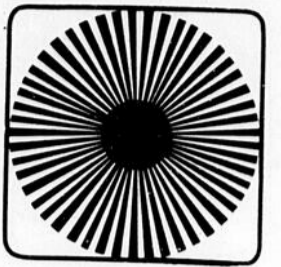


Les frères Claude, Yvon et Jean-Guy Brisson de Ste-Blandine entreprennent au printemps '83 la construction d'un Musée de 120 pieds de long pour y entreposer leur petit village miniature de Ste-Blandine. Le Musée sera complété extérieurement en septembre 1983.



ERNIE WELLS

L'ECHOTIER



A l'instar de la petite Julie qui comme tous les enfants a eu droit à beaucoup de cadeaux à Noël, qu'il nous soit permis à nous aussi, René Alary et à moi-même Ernie Wells, de vous offrir en cette période des Fêtes, nos vœux pour l'année à venir. Nos avons sélectionné les noms de personnalités de tous les domaines de la vie économique, culturelle et sociale de Rimouski à qui, dans cette même page de L'ECHOTIER, nous adressons des vœux pour 1984. A l'occasion, ces vœux seront gentils, drôles et même acides pour certains. Mais l'important, c'est de les accepter sous le signe de l'humour. Bonne lecture et Bonne Année 1984.

A tout seigneur, tout honneur, au Maire de la Ville de Rimouski, M. PHILIPPE MICHAUD, qui est actuellement dans sa résidence de St-Petersburgh, en Floride, et qui y passe plusieurs mois par année: accéder en 1984 à la mairie de cette Ville.

A la conseillère Lisette Morin: de se rappeler durant les séances du

conseil municipal de Rimouski, qu'elle fût et qu'elle est toujours journaliste et ce, depuis plus de 25 années...

A Mabel Drouin, autre conseillère à la Ville de Rimouski, de mettre la main sur les 'mémoires' de Gabriel Gagné, qui l'a précédée au conseil municipal...

A Marc Vaillancourt, pro-maire, le retour prochain du Maire Michaud lequel pourra lui souffler les bonnes réponses.

Au greffier Hubert Dubé, excellent comme maître de cérémonie, de présider les cérémonies d'inauguration de la future bibliothèque municipale de Rimouski en 198...

A Jean Matte, directeur du Service Génie et Travaux Publics à la Ville, un téléphone-mémoire pour retourner les appels des journalistes...

A Luc Boucher, directeur du Service des Loisirs, de rencontrer au moins une fois durant l'année, les chroniqueurs sportifs des médias de Rimouski.

A Pierre-Noël Hallé, que les quatre années à venir s'égrainent aussi vite qu'une dizaine de chapelet...

A Michel Tremblay, ardent défenseur du quai de Pointe-au-Père, la présidence de SA future Chambre de Commerce de Pointe-au-Père.

A Gaston Desrosiers, président de la Chambre de Commerce de Rimouski, de continuer à être l'ardent défenseur du développement régional (re, Pointe-aux-Senelles) tout en incitant ses voisins de Pointe-au-Père à faire de même...

A la Jeune Chambre de Rimouski, de se faire connaître autant que sa grande-soeur...

A Jean-Claude Leclerc, du 192 St-Germain Est...au 16 Saint-Germain Est...au 102 Saint-Germain Ouest pour mettre un point final aux déménagements.

A Paul Lemay, gérant de la Grande Place, un comptoir du réputé Deauville dans son projet de multiples comptoirs-lunch devant trouver niche dans l'ancien local de Ro-Na.

A Claude Morin, journaliste à R-C et président du Club de Presse de Rimouski, de voir enfin son rêve réalisé: la présence de journalistes sportifs à la table des déjeuners hebdomadaires du Club.

A Guy Massicotte, recteur de l'UQAR, de s'attaquer en 1984 à ce qui lui tient maintenant à coeur, le problème du logement-étudiant à Rimouski.

A Jean Brisson, de rédiger une chronique de VRAIS potins au-dessus de toute censure...

A l'émission Quoi de Neuf, le midi à R-C, d'apporter de Quoi de Neuf à l'émission.

A CFLP, reconquérir les auditeurs perdus avec un nouveau contenu musical qui satisfera encore davantage.

A CKLE-FM, les auditeurs de CFLP sans oublier qu'il est possible de faire un bon radiotéléthon sans pour autant engager à gros prix des 'vedettes' de Montréal.

A CFER-TV, une émission d'affaires publiques hebdomadaire traitant de ce qui se passe ici et animée par Réal-Jean Couture.

A Robert Maltais, l'éternel intérim à la direction de l'information à Radio-Canada Rimouski, de décrocher enfin le titre.

A Jacques Maynard, directeur-général du Centre Hospitalier Régional de Rimouski, de ne pas se laisser endormir par les anesthésistes de son établissement.

A Ghislain Jean, la présidence d'honneur de la future campagne de financement de la Fondation du Centre Hospitalier Régional de Rimouski.

A Grégoire Mercier, une 'van' de citrons lors du gala du Club de Presse de Rimouski le samedi 11 février prochain.

A la députée Eva Côté, de succéder à Jeanne Sauvé comme présidente de la Chambre des Communes, et de fournir à son Bob, un nouvel appareil photo, moins bruyant et plus efficace.

Au député Alain Marcoux, qui s'est fait remarquer en '83 avec sa loi sur les pourboires, un 'job' de waiter pour passer de la théorie à la pratique.

A Pierre De Bané, un un tête-à-tête avec Michel Tremblay sur le quai de Pointe-au-Père.

A Monseigneur Gilles Ouellet, Archevêque de Rimouski, de recevoir à son tour SS Jean-Paul II à Rimouski à l'occasion de cette visite Sainte en sol Québécois à l'Eté '84.

A Eric Forest, du Service du Tourisme à Rimouski, d'être le guide du Pape lors de sa visite au Québec et de lui montrer le chemin jusqu'à Rimouski.

A Marc St-Amand, de conseiller Grégoire Mercier, Philippe Michaud; deux des candidats au Prix Citron, sur l'art de bien s'entretenir avec la presse...

A Andrée de Bellefroid, ex-présidente du Club de Presse de Rimouski, de se rappeler que les déjeuners du club sont toujours le jeudi à 8 heures à l'Hôtel St-Louis.

A Paul Dionne, de l'Auberge St-Germain, une pourvoirie sur l'Île d'Anticosti.

A Armand Dubé, du MLCP, le titre d'agent d'information... du Centre Sportif de Rimouski.

Au Festival d'Automne de Rimouski, d'arrêter de perdre des plumes (lire subventions) avec la Ville de Rimouski et de se rappeler que les médias écrits existent aussi...

Au directeur du Paul-Hubert, Benoit Dubé, une caisse de disques heavy-metal afin d'être sur la même longueur d'ondes que les étudiants de son école.

A Gilles Beauchemin, directeur du Cegep, de faire fonctionner l'horloge de la tour du collège en 1984.

A Maurice Bouillon, un congrès provincial de l'UN à Rimouski en 1984.

A Eric-Yves Harvey, directeur-régional du MLCP, une visite en 1984 sur la Réserve de Rimouski. Au moins une..

A Jean-Pierre Thibeault, du Conseil Economique de Rimouski, de dénicher un projet moteur de développement tant attendu pour Rimouski.

A Monique Vézina-Parent, d'autres gentils "GA" à la grandeur du territoire de la Fédération des Caisses Populaires du Bas St-Laurent.

A Alain Tremblay, gérant du Colisée de Rimouski, de gérer une troisième glace couverte à Rimouski en 1984 et de patiner pour l'avoir.

A Danielle Bérubé, présidente du Salon du Livre de Rimouski: une rencontre au Carrefour avec le nouveau directeur général du musée régional, M. Yvon Forges.

Au Dr Georges-Henri Gagnon: de se rappeler sa promesse qui était celle de penser aux médecins en région une fois à son poste à Montréal.

A tous les lecteurs et lectrices de cette page: de ne pas hésiter à nous appeler plus souvent afin de nous donner des "échos" qu'ils aimeraient lire dans cette page.



Le Grand Charcutier vous offre son spécial des Fêtes

Viande
à fondue chinoise

10⁹⁹ kg **4⁹⁹** lb

Le Grand Charcutier
profite de l'occasion pour vous souhaiter
de Joyeuses Fêtes



144, St-Germain Est Rimouski Tél.: 723-4545

OUVERT, 7 JOURS
PAR SEMAINE

En route pour le Téléthon au profit de la Paralyse Cérébrale les 4-5 février



Le Père Noël était aussi de cette activité pré-financement au profit de la Paralyse Cérébrale.

Paralyse Cérébrale.
Une centaine de jeunes et moins jeunes ont pu faire une ballade sur une petite voiture tirée par des "ponys" avec départ de la Grande Place. Il en coûtait 50. sous pour les jeunes et 1.00 dollar pour les adultes.

Comme nous le signalait la responsable des communications pour l'Association, Mlle Marie-Jeanne Lévesque, plusieurs autres activités de pré-financement se succéderont dans les pro-

chaines semaines à Rimouski, Mont-Joli, Amqui, Matane. De plus, les 52 Caisses Populaires de la région ont donné leur appui et les 4 et 5 février, journées du téléthon, ces établissements demeureront ouverts et présenteront différentes activités tout en recueillant les dons du public. A Rimouski, au début du mois de février, la brasserie Mousk Brau-Haus organisera un marathon de danse et les participants verseront leurs dons recueillis au

profit de la Paralyse Cérébrale.

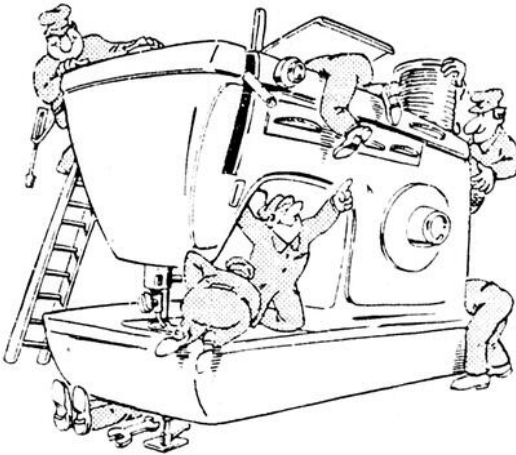
Enfin, le 12 janvier prochain, le populaire animateur Serge Laprade participera à une conférence de presse à Rimouski en compagnie de la présidente d'honneur pour la région, Chantale Larivé. Il sera alors question du lance-

ment officiel de la campagne de financement de l'Association de la Paralyse Cérébrale dans la région 01. On fera également connaître à la presse les noms des responsables régionaux dans chacune des municipalités et leurs objectifs respectifs.

Ernie Wells

SINGER...

POUR UNE MISE AU POINT À POINT,
19 POINTS D'INSPECTION



Apportez-nous votre machine à coudre des aujourd'hui et elle ronronnera comme une neuve

SINGER

La Grande Place
723-2072

CORPORATION
DES THANATOLOGUES
DU QUÉBEC

"ÇA MÉRITE RÉFLEXION"

UN CHOIX TRÈS RAISONNABLE

Notre plan de pré-arrangement vous permet de choisir, de votre vivant, le type de services funéraires que vous désirez recevoir. Il permet également d'éviter à vos proches des décisions hâtives qui, prises sous le coup de l'émotion, entraînent trop souvent des dépenses excessives et bien rarement prévues au budget.

UNE GARANTIE FINANCIÈRE DOUBLE...

À votre service depuis plus de 25 ans, Claude Ouellet Inc., vous propose un plan de pré-arrangement avec **garantie financière double**. C'est-à-dire, que la totalité du montant que vous investissez lors de la signature du contrat est déposée dans un **compte en fiducie**. Ceci vous assure la sécurité absolue de votre placement. De plus, votre plan est automatiquement indexé à la valeur de l'argent, quelle que soit la dévaluation, dû au fait que **vos intérêts sont capitalisés au compte**: C'est pour vous l'assurance de recevoir demain des services aux prix d'aujourd'hui.

Nous vous demandons d'exiger trois choses de votre directeur de funérailles.

1. Un contrat bien détaillé, tel item inclus, tel item non-inclus, etc.
2. 1 copie bordereau de dépôt estampillée par la banque
3. L'assurance que votre montant d'argent est déposé en fiducie.

Vous avez besoin de plus amples détails sur nos pré-arrangements et sur leurs coûts respectifs? N'hésitez pas à faire appel à:

CLAUDE OUELLET INC.

134 Avenue Rouleau., Rimouski, P. Qué.
Tél.: 723-3325 G5L 5S6



L'Association de la Paralyse Cérébrale, région Bas St-Laurent-Gaspésie se prépare fébrilement à son téléthon annuel qui se tiendra les 4 et 5 février 1984 sur les ondes du réseau de Radio-Québec.

D'ici là, dans les différentes municipalités de la région, des activités dites de pré-financement débiteront cette campagne de financement 1984 dont l'objectif, toujours dans la région du Bas St-Laurent-Gaspésie est de 100 000. dollars.

Une première activité a d'ailleurs eu lieu le 17 décembre dernier à Rimouski alors que des enfants étaient invités "au p'tit trot" à contribuer au pré-financement de la campagne de la



Ville de
rimouski

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA
VILLE DE RIMOUSKI

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR HUBERT DUBÉ, greffier, que le Conseil municipal de la ville de Rimouski a, lors de sa séance extraordinaire du 21 décembre 1983 tenue à l'hôtel de ville, adopté le règlement numéro QUATRE-VINGT-TROIS - MILLE QUATRE CENT QUATRE-VINGT-DEUX (83-1482) décrétant l'imposition des taxes foncières et de compensation pour l'année 1984. Donné à Rimouski, ce vingt-troisième jour du mois de décembre mil neuf cent quatre-vingt-trois.

Hubert Dubé, o.m.a.
Greffier de la Ville

La présidente d'honneur de la campagne de souscription au profit de la Paralyse Cérébrale, pour toute la région 01, Chantale Larivé invite la population à participer aux différentes activités de pré-financement qui auront lieu prochainement dans les différentes municipalités du territoire.



Une p'tit tour dans les rues de la Ville au profit de la Paralyse Cérébrale.

DEVELOPPEMENT DE FILMS

● FAITES DÉVELOPPER VOTRE FILM PENDANT QUE VOUS EFFECTUEZ VOS EMPLETTES DES FÊTES

● Développement de films en une heure "Temps de la machine".

● Avec développement de votre film, obtenez le double de vos photos pour 1,00\$ seulement.

● Agrandissement de votre choix fait sur place, choix de 4x6 et 5x7 avec film 35 mm.

1

HEURE

kis PHOTO

CARREFOUR RIMOUSKI, TÉL.: 723-2211

- Photo le temps d'un sourire Inc.

La carrière rencontre d'Aimé

C.P. 410,
Rimouski,
Qué. G5L 7C4

Chroniqueur:
"Aimé"

COURRIER-RENCONTRE. C'est une chronique pour tous ceux et celles qui désirent se confier et qui cherchent une solution humanitaire à leurs préoccupations.

COURRIER-RENCONTRE. vous permettra de trouver, au moyen de correspondant, la personne idéale pour faire des rencontres amicales et mêmes amoureuses.

COURRIER-RENCONTRE. c'est l'intermédiaire valable et discret pour célibataires, veufs(ves), séparés(es), divorcés(es), qui cherchent l'âme sœur, l'amie(l), la personne à aimer.

COURRIER-RENCONTRE. donnera, aux mêmes conditions, une réponse individuelle aux lecteurs voulant un éclairage nouveau à tous leurs problèmes sentimentaux et amoureux.

La joie de Noël demande l'abolition de l'égoïsme

Noël, c'est un jour de joie. C'est le retour pour la plupart d'entre nous aux belles images de l'adolescence, au monde merveilleux de l'enfance. Mais il serait injuste d'associer l'esprit de Noël à un simple jour d'échanges de cadeaux de toutes sortes. NOËL, c'est beaucoup plus que cela. C'est d'abord l'anniversaire de la naissance du Christ dans cette grande famille qu'est l'humanité. Noël c'est un jour d'espoir de paix pendant lequel les hommes tentent d'oublier leurs querelles, de se reconcilier.

Mais notre joie ne pourrait être complète sans que nous combattions en chacun de nous, l'égoïsme qui nous étroit, nous rend aveugle. En ce jour béni, je ne peux m'empêcher de penser à cette phrase, d'un ancien confrère de classe au séminaire de Rimouski - GILLES VIGNAULT - : "Tout les êtres humains sont de ma race". Je pense à tous ceux, à toutes celles qui souffrent en silence, qui ont faim. Noël est un jour d'allégresse pour tous les hommes et, quel qu'ils soient, tous les êtres humains se ressemblent. Ils ont tous en commun une âme exprimant sa joie, mais hélas, parfois aussi, sa souffrance. Combien d'enfant abandonnés ne trouveront, le matin du 25 décembre 1983 aucune maman, aucun papa venus les embrasser et réchauffer leurs petits coeurs d'enfants. Combien de malades, de personnes dans le besoin, de vieillards infirmes et sans familles passeront la Noël sans parler à un être humain qui leur apportera bien plus que des présents bien emballés, un peu d'amour, de chaleur humaine. Combien de personnes jeunes et plus âgées mourront dans des régions sous-développées de notre grand pays qu'est la Terre des Hommes.

Antoine de Saint-Exupéry écrivait: "Je n'aime pas les sédentaires du coeur. Ceux-là qui n'échangent rien ne deviennent rien". Pour nous, de COURRIER-RENCONTRE, la charité est une très grande vertu et la grâce de Noël ne saurait nous pénétrer, nous apporter ses bienfaits, si nous n'avons pas une pensée ou si nous n'adressons pas une prière, ne serait-ce que pen-

dant quelques instants, à tous nos frères connus et inconnus, petits et grands, noirs et blancs, blonds ou bruns, pour qui le jour de Noël sera un jour de souffrance plus grand encore que tous les autres jours réunis, puisqu'ils ne participeront pas à cette grande fête de l'humanité.

Aimé

Courrier-Rencontre vous propose un climat d'amour

A la Messe de Minuit, le matin de Noël ou le soir, au coucher, nous avons tous pensé à rendre grâce à Dieu pour le magnifique Don qu'Il nous a fait.

Combien ont pensé à rendre également grâce aux gens de leur entourage, en mettant en pratique le fameux "Aime ton prochain..."

Il est malheureusement des familles où, sous le thème: "Tous pour un", chacun veut profiter au maximum de la joie des Fêtes, sans songer à donner autant qu'il reçoit, et encore moins à manifester sa reconnaissance pour tout ce qui lui est donné.

Si Noël pouvait devenir le temps de la charité sur la terre! Une charité active dont le prochain serait le premier bénéficiaire, la vie ne serait-elle pas meilleure pour tous?

Pour créer un climat d'amour, les parents ont souvent la tâche difficile. En plus de voir au bien-être matériel de leur famille, ils ont toujours le souci de la formation morale de leurs enfants. Souvent, les deux paraissent incompatibles et de là, viennent de nombreux sujets de discorde avec leurs enfants.

Mais pendant la période des Fêtes, si tous faisons l'effort de se mettre à la place des autres, pour mieux voir leur point de vue, l'atmosphère de la maison serait peut-être moins chargée et disposerait ainsi chacun à manifester l'amour qui l'habite, et qu'il ne sait pas toujours laisser voir.

A tous mes lecteurs et lectrices de COURRIER-RENCONTRE c'est Aimé, votre chroniqueur qui vous souhaite que la Joie de Noël soit toujours avec vous!

Correspondance

83125- GASPESIE- Homme libre de tout attache, 36 ans, 5pi, 11po, 170 lbs. Cheveux châtons, yeux verts. Un tauréau qui travaille comme un bon et en parfaite forme à tous les jours. Bonne éducation en situation stable, indépendant et autonome. Possède sa propre entreprise. Aime la tranquillité par-dessus tout, la forêt, les promenades et le dialogue. Fumeur, mais sait boire à l'occasion. Accorderais beaucoup de temps à une compagne qui pourrait rencontrer mes objectifs, honnête, catholique, compréhensive, bien mise et particulièrement de sa personne. En retour je saurais la combler d'attention et d'affection. But: partager ma vie avec expectative d'avenir.

83107--RIMOUSKI- Veuve de 58 ans, 5pi, 4po, 150 lbs. Cheveux châtons, yeux gris. Joviale et très sociable, aimant les sorties, le dialogue, les voyages, la vie de foyer; en un mot tout ce qui est beau dans la vie, j'en profite honnêtement. Bonne compréhension des autres et suit les activités sociales. Serait contente de rencontrer un homme très propre, de bonhomie véritable, doux, honnête et franc. But: refaire ma vie avec une personne qui saura m'accepter telle que je suis.

83123--BAIE DES CHALEURS- Jeune femme de 37 ans, 5pi, 6po, 135 lbs. Cheveux bruns, yeux verts. Un scorpion en pleine forme qui aime les sports en général, la musique, la danse, les sorties sociales et le bon temps. Bonne éducation et particulièrement de ma personne. La vie de foyer me connaît et accorde beaucoup de temps au dialogue. Très compréhensive au bon caractère aimable et attachant. Serait heureuse de correspondre avec un homme libre, à peu près de mon âge, qui aime tout ce qui est beau et bon dans la vie, honnête et affectueux. But: combler les soirées de solitude et échanges amicaux avec suite.

83103- REGION DE LA BAIE DES CHALEURS- Veuve de 70 ans, 5pi, 1po, 122 lbs. Apparence très jeune pour mon âge, simple, honnête, bien mise, très propre et sobre. Aime la vie sous toutes ses formes et affectionne les balades en auto, le

bingo et les activités sociales. Désire rencontrer un homme libre, qui aime les relations humaines, très propre, doux, non matérialiste, sachant boire et qui porte une attention particulière au dialogue, entre 65 à 70 ans. But: combler ma solitude et regard vers l'avenir.

83122--RIMOUSKI- Veuve de 38 ans, 5pi, 4po, 125 lbs. Cheveux bruns, yeux bruns. Une vierge qui aime la vie de foyer, car j'ai deux enfants à qui j'accorde affectueux beaucoup d'attention. Ne fume pas, sobre, sociale, joviale, fidèle qui apprécie le dialogue, la musique, les sorties, le théâtre et les sports. Recherche un homme possédant les mêmes goûts entre 35 à 48 ans, libre de tout attache, franc, honnête et qui aime les enfants. Aventurier s'abstenir. Se présenter quelqu'un de sérieux en situation stable et autonome. But: qui sait?

83109--REGION DE RIMOUSKI- Femme de 45 ans séparée, 5pi, 4po, 150 lbs. Cheveux bruns, yeux verts. Apparence jeune et bien portante et particulièrement de sa personne. Apporte beaucoup d'attention aux rencontres et les nouveaux visages. Libre de tout attache, je suis douce, tranquille, honnête. Aime la musique, la danse, les voyages et les balades en auto. Serait très heureuse de faire la connaissance d'un homme gentil, poli, fidèle, pas compliqué et qui a confiance en lui. But: combler ma solitude par le dialogue et des échanges amicaux; par la suite l'avenir le dira.

83112- NOUVELLE- Jeune fille célibataire de 29 ans, 5pi, 2po, 110 lbs. Cheveux ondulés, courts et noirs, yeux verts. Une balance en forme, d'apparence très simple et soignée de sa personne. Instruction polyvalente, travaillant en saison, indépendante et autonome. Aime le ballon balai, la bicyclette, la pêche, la marche en forêt. Le cinéma, la musique, le télé, la lecture, la bonne cuisine occupent mes temps libres. Possède une voiture pour mes déplacements. Ne fume pas et sobre. Serait bienvenu un homme très propre, catholique et pouvant aimer honnêtement. But regard vers l'avenir avec l'espérance d'un bonheur futur.

Pour s'inscrire au COURRIER-RENCONTRE d'AIMÉ, envoyez 5, \$ avec nom, adresse, numéro de téléphone et un timbre pour affranchir.
Pour obtenir un nom, il en coûte 5, \$ pour un et 10, \$ pour trois noms. Ajouter également un timbre pour la réponse. Postez le tout à l'adresse ci-dessus.

nécrologie

BÉLANGER

A l'Hôtel Dieu de Québec, le 13 décembre est décédée à l'âge de 67 ans et 10 mois Dame Oméville Bélanger épouse de feu Patrick Gagnon demeurant à Forestville et autrefois de Sayabec. Les funérailles ont eu lieu en l'église de Sayabec.

BÉRUBÉ

A Québec, le 14 décembre est décédée à l'âge de 39 ans et 2 mois Mlle Claudette Bérubé fille de M. André Bérubé et de dame Rose-Anna Théberge demeurant à Saint-Fabien. Les funérailles ont eu lieu en l'église de Saint-Fabien.

BRODIQUE

Au Centre Hospitalier Régional de Rimouski, le 14 décembre est décédée Mademoiselle Irène Brodique fille de feu Odilon Brodique et de feu Dame Laurey Gamahe demeurant à Rivière-Hâtée et autrefois de l'avenue de la Cathédrale à Rimouski. Les funérailles ont eu lieu en la Cathédrale de Rimouski.

CHENARD

Au Centre Hospitalier Régional de Rimouski, le 14 décembre est décédé à l'âge de 89 ans Monsieur Alphonse Chenard époux de Dame Hélène Gagnon

demourant au 25A rue Saint-Valérien au Bic. Les funérailles ont eu lieu en l'église du Bic.

DESROSIERS

A Québec, le 14 décembre est décédé à l'âge de 84 ans M. Jean-Baptiste Desrosiers époux de feu Dame Dalla Bourgoine demeurant à St-Pamphile et autrefois de Squateck. Les funérailles ont eu lieu en l'église de Squateck.

GAGNON

A Rimouski, le 12 décembre est décédée à l'âge de 71 ans et 8 mois Dame Lucienne Gagnon épouse de M. Louis D'Assous demeurant au Foyer de Rimouski et autrefois du Bic. Les funérailles ont eu lieu en l'église Sainte-Cécile du Bic.

JOSEPH

A Rimouski, le 15 décembre est décédée à l'âge de 53 ans et 11 mois Dame Georgette Joseph fille de feu Armand Joseph et de feu dame Antoinette Morin demeurant au 15, rue Sainte-Marie à Price. Les funérailles ont eu lieu en l'église de Price.

LAPIERRE

A Montréal, le 13 décembre est décédé accidentellement à l'âge de 22 ans M. André Lapière fils de Ludger et Noëlla Lapière demeurant à Montréal et autrefois de Matane. Les funérailles ont eu lieu en l'église de Sainte-Catherine de Montréal.

LEPAGE

Au Foyer de Rimouski, le 15 décembre est décédée à l'âge de 76 ans et 9 mois Mlle Alma Lepage fille de feu René Lepage et de feu Dame Maria Lavoie demeurant au Foyer de Rimouski et autrefois du 303 Rouleau à Rimouski. Les funérailles ont eu lieu en l'église de Saint-Robert.

OUELLET

Au Centre Hospitalier Régional de Rimouski, le 9 décembre est décédé à l'âge de 62 ans et 8 mois M. Arsène Ouellet époux de Dame Juliette Ouellet demeurant à Saint-Mathieu. Les funérailles ont eu lieu en l'église de Saint-Mathieu.

PLOURDE

A Pointe-au-Père, le 14 décembre est décédée accidentellement à l'âge de 22 ans Mlle Martine Plourde fille de Rosaire et Gisèle Plourde demeurant au 241 rue Frontenac à Sacré-Coeur, Rimouski. Les funérailles ont eu lieu en l'église de Sacré-Coeur.

RUEST

Au Centre Hospitalier Régional de Rimouski, le 12 décembre est décédée à l'âge de 78 ans et 5 mois Mlle Marie Ruest fille de feu Victor Ruest et de feu Dame Marie Lavoie demeurant au 190 Rang Neigette à Saint-Anaclet. Les funérailles ont eu lieu en l'église de Saint-Anaclet.

THERIAULT

A l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup, le 13 décembre est décédé à l'âge de 82 ans et 10 mois M. Lucien Thériault époux en lières noces de feu Dame Rose-Anna Michaud et en secondes noces de Dame Marie Saint-Pierre demeurant à Saint-Pierre Lamy et autrefois de Saint-Antoine. Les funérailles ont eu lieu en l'église de Saint-Pierre Lamy.

Messe anniversaire



"Elle est toujours présente au fond de notre coeur".

En souvenir de notre maman, samedi le 31 décembre 1983 à 19 heures, en l'église de Nazareth, une messe anniversaire sera chantée à la mémoire de Adélie Ouellet épouse de feu Adolphe Tremblay.

Merci à tous ceux et celles qui viendront se joindre à nous pour la célébration.

Ses enfants

Fondation du centre hospitalier régional de rimouski

Souscrire à la Fondation pour mieux guérir dans sa région!

Quelqu'un ou quelqu'une de vos parents ou de vos amis vient de vous quitter et vous désirez exprimer de la façon la mieux appropriée vos profonds regrets à la famille.

Quoi de plus indiqué, afin de perpétuer la mémoire d'un être cher, que de verser un don à la Fondation du Centre hospitalier régional de Rimouski! Les fonds que recueille cette Fondation servent à doter le centre hospitalier des services et des équipements qui faciliteront davantage l'accessibilité de tous les malades à un diagnostic précis et à des soins de qualité, dispensés dans leur propre région.

Reclamez dans les foyers funéraires LA CARTE DE CONDOLEANCES de la Fondation du Centre hospitalier régional de Rimouski, ou faites parvenir votre souscription à l'adresse suivante:

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE RIMOUSKI
150, avenue Rouleau
Rimouski (Québec) G5L 5T1

vous m'en direz tant

par Louis-Paul Béguin

La guenille et le chiffon

Le mot guenille a encore au Québec un sens qu'il n'a plus dans le français courant. Bien sûr, on ne peut pas dire qu'il soit faux d'appeler guenille ce qu'on nomme chiffon ailleurs. Mais il faut savoir la différence. Au XVII^e siècle, guenille signifiait en effet chiffon dans le dialecte de l'Ouest de la France. C'est pour cela qu'il a cette signification chez nous. En pays wallon, on appelle loque ce qu'on nomme guenille ici et chiffon, un peu partout ailleurs. Que ce soit dans le Nord de la France ou en Belgique francophone, la femme de ménage parle de la wassingue ou wassingue quand nous disons vadrouille. En France, vadrouiller (qui vient de drouilles, hardes) a le sens familier de se promener, errer, traîner dans les rues. Le nom vadrouille signifie encore l'instrument de nettoyage comme nous l'entendons au Québec, mais dans la langue de la marine. Le vocabulaire des marins nous ayant donné beaucoup de mots et d'expressions, que nous disions vadrouille au lieu de la bizarre serpillière des Français, cela n'est pas étonnant. L'anglicisme « mop » désigne plutôt en français un balai laveur, ou un balai éponge. Enfin, tout cela s'explique. Par l'histoire, les coutumes, les besoins humains.

Gouvernement du Québec
Office de la langue française
Rimouski
Tel. 722-3508

Jeu de puissance

Puissance au travail. Puissance partout... Quel que soit votre jeu, jouez gagnant. Soyez actifs et découvrez une nouvelle vie.

Être en forme, c'est donc plaisant!

PARTICIPATION

Moins d'enseignants en disponibilité

Une analyse effectuée par la Direction régionale du Ministère de l'Éducation révèle qu'au 15 novembre, il restait seulement 168 enseignants en disponibilité dans le réseau primaire et secondaire de la région 01.

Rappelons que le 1er juillet dernier, les commissions scolaires de la région avaient déclaré un surplus de 332 enseignants. Une partie d'entre eux, soit 65, ont depuis ce temps retrouvé un poste d'enseignant régulier alors que 99 autres ont bénéficié de mesures spéciales de résorption mises de l'avant par le gouvernement québécois. Ces mesures visaient à contribuer à diminuer le nombre d'enseignants disponibles, et à permettre une meilleure utilisation des personnels.

Elles voulaient également offrir des alternatives aux projets de carrière des enseignants. Un comité national regroupant des représentants patronaux et syndicaux a été formé, en avril, afin de mettre en oeuvre les mesures proposées par le Gouvernement le plus rapidement possible.

Certaines mesures étaient déjà connues et utilisées dans le réseau scolaire. Parmi elles, les plus populaires étaient la préretraite, dont ont bénéficié 22 enseignants en 1983-84, et la prime de séparation qui a permis la réinsertion de 18 enseignants en disponibilité suite au départ d'autant d'enseignants permanents.

Par ailleurs, 39 enseignants qui étaient en disponibilité ont été affectés

à des tâches de suppléants réguliers (pour remplacer des enseignants absents pour cause de maladie ou pour congé d'étude) et deux autres ont été prêtés à la Direction régionale du Ministère de l'Éducation pour réaliser des activités de recherche et d'animation pédagogique auprès de toutes les commissions scolaires.

Trois nouvelles mesures ont été instaurées cette année:

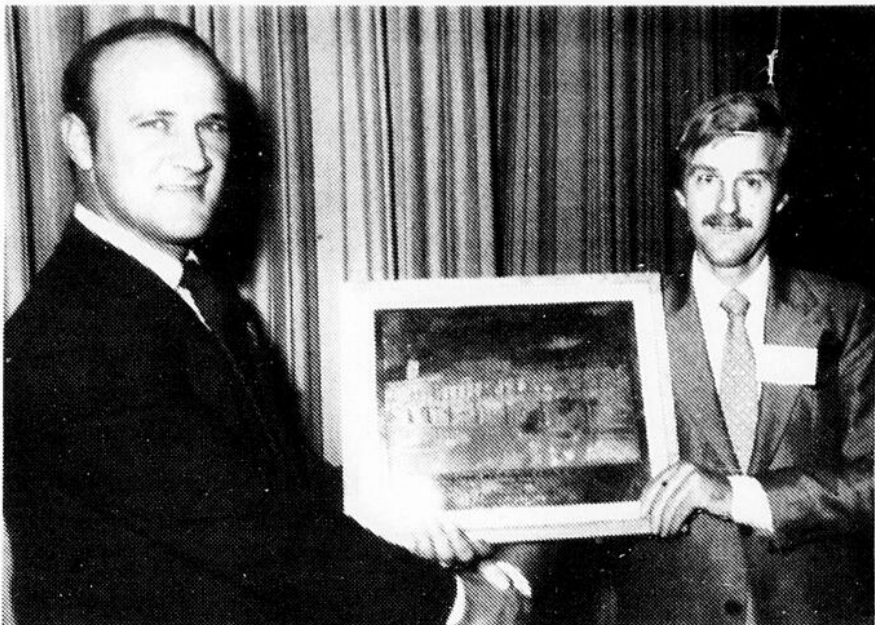
- la retraite anticipée (qui permet à un enseignant permanent de bénéficier des prestations de retraite trois ans avant la date de son admissibilité à la retraite
- le prêt de services à un pays étranger, en l'occurrence le Maroc
- le remplacement vers le secteur privé (qui profite

surtout aux enseignants du secteur professionnel).

Ces mesures ont rejoint respectivement 13, 2 et 3 enseignants.

Finalement, une quatrième mesure nouvelle, le recrutement prioritaire pour des emplois de la fonction publique pourrait permettre la réinsertion de trois autres enseignants en disponibilité dans l'enseignement régulier. Les résultats de ce programme, géré conjointement par le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme seront connus prochainement.

Soulignons que l'ensemble des mesures favorise surtout la réaffectation d'enseignants en disponibilité dans le réseau de l'enseignement secondaire qui, comme on le sait, connaît une baisse de clientèle depuis plusieurs années.



Mérite de la restauration

Monsieur Lucien Lévesque, propriétaire du Restaurant La Terrasse Inc., de Rivière-du-Loup, a été proclamé lauréat régional du premier concours du Mérite de la Restauration pour la région du Bas Saint-Laurent, de la Gaspésie et de la Côte Nord. Monsieur Lévesque reçoit son trophée

des mains de monsieur Yvon Scalabrini, président de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, commanditaire de la soirée de gala au cours de laquelle les gagnants ont été honorés. Le trophée est une photographie sur zinc illustrant l'établissement du lauréat.

Témoignage

Toutes deux dans les bras l'un de l'autre

J'ai crié: JE VEUX TROUVER MA MÈRE!

Et tu vois crie: J'AI TROUVER MA MÈRE!

9 oct. 1983, 9:30 hrs.

Marie téléphone pour m'avertir que j'ai trouvé ma mère par ma dernière démarche. Je suis au travail, Denis apprend l'heureuse nouvelle. Pour lui, le temps est long, il imagine mille et une façons de me dire que je suis arrivée à mon but; il tourne en rond et à 10:50 hrs. J'arrive.

Je n'ai ni le temps d'arrêter l'auto, ni celui d'éteindre les phares qu'il ouvre déjà ma portière et me dit en pleurant de joie: «Vite Monic, on a trouvé ta mère et il faut que tu téléphones à ta tante». Ca y est, j'ai l'impression de mourir, je suis figée, je pleure, je tremble, je crie, je ris; en fait, je passe par tous les stades d'émotions imaginables, mais ce n'est pas le temps de flancher.

11 hrs. «Bonjour, est-ce que je pourrais parler à Mariette C.?» — «C'est

moi.» — «Je suis Monique Roussel, je ne sais pas trop quoi vous dire, quel est le nom de ma mère?» — «C'est C.C.» Est-ce possible, j'ai 28 ans et pour la première fois, je dis le nom de ma mère? Je le répète, je l'écris et encore...

Comme convenu, nous partons rencontrer la tante Mariette et son mari. Maman veut me connaître et elle est prête à me rencontrer le 16 à 12:30 hrs. Le temps est long, vais-je tenir? Et oui, car le meilleur reste à venir.

16 octobre 1983.

Nous sommes toutes deux là dans les bras l'un de l'autre, nous vibrons, nous rions, nous nous touchons; c'est un moment très fort en émotion et nous ne l'oublierons jamais. C'est la plus belle histoire d'amour qui peut exister et nous continuons de nous aimer. Pour elle, c'est un rêve qu'elle n'avait jamais osé caresser et pour moi, c'est, en plus

d'un rêve devenu réalité: le résultat de 8 ans de recherches. Nous avons passé ensemble une semaine pour apprendre à nous connaître et nous n'avons rien à regretter. Moi, j'ai trouvé mon identité et la voix du sang à parler. Nous avons reçus l'une comme l'autre le plus beau cadeau du monde.

A tous adoptés et mère biologiques, je vous dis de ne jamais désespérer et qu'il faut foncer. Et vous, les mamans, n'ayez pas peur car il ne pourra vous arriver rien de plus beau. J'ai un peu triché puisque j'ai eu mon cadeau de Noël 83 avant la date, mais je vous assure qu'il n'y aura jamais rien de mieux.

Que l'An 84 vous amène à vivre votre retrouvaille. Je souhaite aussi une longue vie au Mouvement Retrouvailles et félicite ceux qui y mettent le coeur. Monic Roussel. Bic.

STYLO - MONTRE QUARTZ 5 FONCTIONS

avec toute commande de développement de film photos couleur (développement non inclus) ou à l'achat de films photos couleur développement inclus de 24 ou 36 poses.
OFFRE VALABLE du 7 décembre 1983 au 14 janvier 1984 inclusivement.

GRATUIT

Bravo



LES STUDIOS GOSSELIN

Carrefour Rimouski
419, Jessop
Rimouski, 724-3917

20 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR!

LEVIS • QUEBEC • SAINTE FOY • SHELBROOKE •
RIMOUSKI • SAINT GEORGES • SAINTE MARIE • PLESSISVILLE
• THETFORD MINES • MONTMAGNY • JONQUIÈRE • ALMA •
JOLIETTE • SOREL • TROIS RIVIÈRES • GRAND MÈRE •

MOUVEMENT RETROUVAILLES COURRIER DES DISPARUS

150 rue Principale
St-Mathieu
Rimouski
G5L 3T0
Att. Ghislaine Beaulieu

0029 - Flavie Léonard née le 30 janvier 1947 à la Miséricorde de Québec, recherche sa mère naturelle. J'ai été placée à la Crèche Saint-Vincent de Paul de Québec. J'ai été adoptée le 6 juillet 1947 et légalement le 6 novembre 1950. Au moment de ma naissance, tu avais 25 ans. J'étais prématurée à 8 mois et je pesais 6 livres. «Je crois que toi et moi, nous avons quelque chose en commun. Si tu me reconnais' maman, réponds à ma demande». De ta fille qui, avec son coeur n'a jamais cessé de t'aimer.

0030 - Je suis née à la Miséricorde de Montréal le 20 octobre 1938, à 5 h 45 p.m. A la naissance, je pesais 5 lbs 12 onc. Mon nom était Blanche Noël. Ma mère avait 17 ans, travaillait comme servante, elle avait deux soeurs. «Maman' si tu crois me reconnaître' communique au Mou-

vement retrouvailles. Ca tait plusieurs années que je fais des recherches. Merci au journal de publier ce message.

0032 - Marie-Daric Paulin (nom fictif) née le 5 avril 1945, à la Maternité Ouellet de Québec' placée à la Crèche Saint-Vincent de Paul recherche sa mère biologique. Mon numéro de dossier est 15208. Le médecin qui a accouché ma mère est le Dr. Armand Rioux. Mon parrain est Gérard Bouffard et ma marraine est Bibiane Villeneuve. Ma mère était célibataire, canadienne-française, âgée de 20 ans. Elle provenait d'un milieu rural. Elle travaillait dans une usine de munitions, l'Arsenal de Québec. Mon père était militaire et avait 24 ans. «Maman, si tu te reconnais, réponds-moi, j'aimerais tant te connaître, qui que tu sois».

Les agents de maîtrise s'inquiètent de la qualité des communications

Le comité de direction de Québec-Téléphone est-il bien informé par les représentants des Relations industrielles du contenu des demandes de ses agents de maîtrise et des implications réelles des offres patronales déposées en août 1983?

C'est la question qu'est en droit de se poser le Syndicat des agents de maîtrise de Québec-Téléphone (SAQT) suite à la prise de position du comité de direction de la compagnie et plus spécifiquement de son PDG monsieur Raymond Sirois dans le dossier de conciliation qui réunissait les deux (2) parties la semaine dernière.

Rappelons que le 8 décembre dernier, au cours de la première rencontre de conciliation convoquée par Bernard Boulanger, conciliateur au Ministère du travail, le porte-parole de la partie patronale se contentait de remettre au conciliateur une lettre signée par le PDG de Québec-Téléphone qualifiant de concurrentiels les salaires et d'adéquates les clauses normatives contenues dans les offres déposées le 10 août 1983.

Comment une clause prévoyant la mise à pied pour une durée allant jusqu'à six (6) mois, sans obligation d'en fournir la raison et encore moins celle d'en aviser dans un délai quelconque peut-elle être qualifiée d'adéquante?

Comment peut-on demander à un syndicat d'exclure par convention collective des salariés occupant des postes que le SAQT considère accrédi- tés et d'allonger cette liste d'exclusions à chaque renouvellement de convention?

Est-ce que le recyclage d'employés touchés par les changements technologiques est chose impensable à Québec-Téléphone? Si non, pourquoi ne pas en discuter avec les représentants du syndicat?

Le syndicat des agents de maîtrise de Québec-Téléphone regroupe près de trois cent professionnels oeuvrant comme architectes, comptables, conseiller en communications, économistes, ingénieurs, technologues des sciences appliquées, techniciens et sont sans contrat de travail depuis le 2 juillet dernier.

Alain Marcoux

Rencontre des 23 municipalités du comté de Rimouski

Comme il le fait chaque année, le député Alain Marcoux entreprendra dès le 4 janvier la tournée des vingt-trois municipalités du comté de Rimouski.

Ces rencontres sont publiques et se déroulent en présence des autorités municipales, des représentants d'organismes et de la population en général. On y aborde les questions touchant l'administration municipale, les problèmes des organismes locaux et chacun peut profiter de la présence de leur député-ministre pour en connaître davantage sur les gestes posés par le gouvernement du Québec au cours de l'année.

En plus du déroulement habituel de ces consultations qui permettent à monsieur Marcoux de se tracer un programme de travail pour l'année 1984, le député compte expliquer à la population les mesures du plan de relance économique du gouvernement du Québec. C'est un rendez-vous à ne pas manquer!

15 heures 30 SAINT-ANACLET, salle du conseil
19 heures 30 RIMOUSKI-EST, salle du conseil
Vendredi le 6 janvier
10 heures SAINT-MEDARD, salle municipale
13 heures SAINT-GUY, salle municipale
15 heures 30 LAC-DES-AIGLES, salle paroissiale
19 heures 30 BIENCOURT, édifice municipal
Samedi le 7 janvier
10 heures ESPRIT-SAINT, salle municipale
13 heures TRINITE-DES-MONTS, salle municipale
15 heures 30 SAINT-NARCISSE, salle municipale
Lundi le 9 janvier
19 heures 30 BIC, salle du conseil
Mardi le 10 janvier
10 heures SAINT-FABIEN, salle paroissiale
13 heures SAINTE-ODILE, salle municipale
15 heures 30 MONT-LEBEL, Toit des sportifs (OTJ)
19 heures 30 SAINT-MARCELLIN, salle des loisirs
Mercredi le 11 janvier
10 heures VILLE DE RIMOUSKI
13 heures SAINTE-BLANDINE, salle municipale
19 heures 30 LUCEVILLE, salle municipale

Voici la programmation de la tournée:

Mercredi le 4 janvier

10 heures SAINT-SIMON, salle municipale
13 heures SAINT-MATHIEU, salle paroissiale
15 heures 30 SAINT-EUGENE, Le campagnard
19 heures 30 SAINT-VALERIEN,
Jeudi le 5 janvier
10 heures 30 POINTE-AU-PERE, salle municipale
13 heures SAINTE-LUCE, centre communautaire

La CSN Construction se prépare à négocier

Afin de préparer la prochaine ronde de négociations de la convention collective (le décret) régissant les relations de travail dans l'industrie de la construction, la CSN-CONSTRUCTION organisera une série d'assemblées syndicales spéciales à compter de la mi-janvier ou les travailleurs de la construction de notre région, membres de la CSN, se prononceront sur les enjeux de la prochaine négociation.

Lors de ces assem-

blées syndicales, les membres de la CSN-CONSTRUCTION pourront faire connaître leurs aspirations, évaluer la situation dans l'industrie de la construction, analyser les demandes des entrepreneurs qui souhaitent des reculs au chapitre des acquis syndicaux (double taux salarial entre les travailleurs du secteur domiciliaire et ceux des grands projets, baisse des salaires de 20 %, etc). En un mot, **les membres de la CSN-**

CONSTRUCTION participeront à l'élaboration de leur projet de convention collective.

La campagne d'allégeance syndicale dans l'industrie de la construction, qui se déroulait du 2 au 6 novembre derniers, est maintenant terminée et la CSN-CONSTRUCTION maintient sensiblement ses effectifs. Comme elle l'avait annoncé avant le début de cette campagne, la CSN-CONSTRUCTION

sera présente à la table de négociation pour le renouvellement de la convention collective en mai prochain.

D'ici la mi-janvier, la CSN-CONSTRUCTION informera ses membres affiliés des dates et lieux d'assemblées syndicales régionales dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, soit par LE BATISSEUR, l'organe officiel de la CSN-CONSTRUCTION, ou par la voix des médias régionaux.



Don de 2 000\$

L'école de hockey de Luceville a bénéficié d'un don de 2 000\$ de la part du club Richelieu de l'endroit. Ici, le président Daniel Barriault présente le chèque à Henri-Paul Robichaud



PORTES ET FENÊTRES ARMOIRES DE CUISINE



PAUL ROY
CONSEILLER TECHNIQUE
BUR.: (418) 723-2673
RÉS.: (418) 723-2057

miralis

180 LÉONIDAS, RIMOUSKI
QUÉBEC - G5L 2T2

Mettez le cap vers les plus beaux endroits de la province en empruntant:

LA TRAVERSE RIVIÈRE-DU-LOUP ST-SIMÉON LTEE

HORAIRES DES TRAVERSÉES

Du 15 décembre au 5 janvier

Départs:

- Rivière-du-Loup: 09h00 13h00
- St-Siméon: 11h00 15h00

Téléphones: RIVIÈRE-DU-LOUP — (418) 862-5094-9545
ST-SIMÉON — (418) 638-2856

Le service opérera du 31 mars 1983 au 5 janvier

LE PERSONNEL ET LA DIRECTION DE
CÔTÉ JEAN & ASSOCIÉS
(courtiers d'assurances)



sont heureux de vous offrir leurs meilleurs voeux de Bonne Année et vous remercient de l'encouragement apporté en 1983.
Que l'année 1984 soit pour vous prospère et heureuse.

CÔTÉ JEAN & ASSOCIÉS

Courtiers d'assurances
143, Saint-Germain ouest
Rimouski
722-4377

Tassé le boursier

Pour votre REER

Tassé & Associés, Limitée

722-9393

Villégiature d'hiver

Réserve faunique de Matane

Le ministère du loisir, de la chasse et de la pêche informe les amateurs de plein air qu'ils bénéficieront d'une réduction importante du coût de la location des chalets de villégiature pendant la saison hivernale dans la réserve faunique de Matane.

En effet, il en coûtera 40% de moins cher sur semaine et 25% de moins la fin de semaine pour s'héberger dans l'un des six chalets disponibles. Rappelons que la période de villégiature d'hiver débute le 16 décembre pour se terminer le 31 mars. Il est à noter que les chalets de villégiature de cette réserve faunique peuvent accueillir, selon le cas, de 4 à 10 personnes.

Pour réserver on communique sans frais au numéro 1-800-462-5349.

NOM DU CHALET	NUMERO DU CHALET	COUT DE LOCATION	
		FIN DE SEMAINE	SUR SEMAINE
Riviere Matane	3 (4 pers.)	54 \$	43,20 \$
Riviere Matane	1,4 (5 pers.)	63 \$	50,40 \$
Riviere Matane	2 (6 pers.)	72 \$	57,60 \$
Lac Matane	1 (10 pers.)	90 \$	72,00 \$
Lac Matane	2 (4 pers.)	54 \$	43,20 \$

Le Club Bon Accueil de Rimouski

Comme c'est la coutume, à chaque année, le Club Bon Accueil Rimouski Inc., qui oeuvre dans le domaine de l'alcoolisme et toxicomanie, élira domicile au sous-sol de l'église Saint Pie-X de Rimouski, sur la rue de la Cathédrale.

En effet, grâce à l'aide financière de Centraide Inc., le Club, qui a pour mission de recréer les

personnes qui sont aux prises avec le problème d'alcoolisme et toxicomanie pendant le temps des Fêtes, ouvrira ses portes du 23 décembre 1983 au 3 janvier 1984. L'on pourra y réveiller le soir de Noël et du Jour de L'An. Par les années passées, on avait servi au-delà d'une centaine de repas lors des réveillons. Cette année, il y aura encore plusieurs jeux de société; on pourra aussi visionner des films sur plusieurs sujets, et tout cela gratuitement. On sait que pour une personne qui est seule et qui, par surcroît, a un problème avec l'alcool et les drogues, ce n'est pas facile à accepter, surtout dans le temps des fêtes; c'est donc pourquoi, à chaque année, des centaines de personnes se retrouvent au sous-sol de l'église Saint Pie-X et fraternisent ensemble afin d'éviter une rechute.

Par ailleurs, le Club Bon Accueil Rimouski Inc. a maintenant sa charte et ses règlements et est reconnu officiellement par les deux paliers gouvernementaux. Présentement, le conseil d'administration travaille d'arrache-pied pour avoir un local en permanence à Rimouski. On sait que le Club, par l'entremise de ses membres, fait de la prévention dans les écoles de la région dans le domaine de l'alcoolisme et toxicomanie. C'est pourquoi le Club recherche un local afin de répondre à plusieurs demandes et par le fait même, il y aura une ligne d'écoute téléphonique afin d'aider les personnes dans le besoin.

Rappelons que le travail fait par les membres est sous forme de bénévolat. Pour tous renseignements, appeler 724-9249.



La signature de la première convention du Commissariat général aux célébrations 1534-1984 avec les Consultants SFG.

Des vêtements distinctifs pour les fêtes de 1984

On dit que l'habit ne fait pas le moine, mais pour les célébrations qui marqueront, en 1984, le 450^e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier, les gens de chez-nous auront l'occasion de porter des vêtements distinctifs qui témoigneront qu'ils sont bien de la fête.

C'est un manufacturier de la ville de Québec qui a obtenu une licence exclusive lui permettant de produire et de vendre des vêtements et autres articles identifiés au sigle et au logotype des célébrations 1534-1984.

Le Commissariat général aux célébrations 1534-1984 conclut, à cet effet, le 12 décembre, sa première convention avec les Consultants SFG

Inc., de Québec. Le contrat a été signé par le Commissaire général, Monsieur Gilles Loisel et le Président des Consultants SFG Inc., Monsieur Yves Lebel.

Le concessionnaire devra privilégier, dans la mesure du possible, la

production et la fabrication des produits visés par la licence par des entreprises établies au Québec.

Les modèles des vêtements seront présentés à la presse et au monde du spectacle à la mi-janvier, à Montréal.



LA PAROLE AU P.L.Q.


En tant que responsable de l'Association des Membres du Parti Liberal du Québec dans le comté de Rimouski, j'ai le plaisir de vous faire part, au nom de nos membres et au nom de notre chef, Robert Bourassa, de nos souhaits les plus sincères de SANTE, BONHEUR ET PROSPERITE POUR LE NOUVEL AN.

A notre collectivité québécoise, je souhaite plus particulièrement des élections provinciales le plus tôt possible en 1984. Il est important, pour un avenir meilleur, que l'on cesse définitivement de parler d'indépendance, que l'on facilite au Québécois le commerce avec les deux cent cinquante millions d'Anglophones qui nous entourent, que l'on ramène les impôts directs et indirects à des niveaux permettant plus d'autonomie aux individus et aux entreprises, que l'on instaure des relations de travail positives et constructives, basées sur la confiance réciproque des intervenants.

Enfin, je vous souhaite un temps des Fêtes des plus heureux!

Serge L'Homme
Président.

ENSEMBLE CONTRE LE CRIME



Cpl. Gaston Croteau
PREVENTIONNISTE

Quand tu deviens majeur, ton dossier de mineur est confidentiel pour tout le monde, sauf pour la Justice si tu reviens devant elle. Tes frasques de l'âge juvénile peuvent être divulguées à un juge de la Cour des adultes si tu te retrouves devant lui après ta majorité et tes délits de mineur peuvent influencer sur ta propre sentence.

3. Penses-tu que le dossier d'un mineur est un vrai casier judiciaire qui le suit toujours?

Ton dossier juvénile n'est pas ce que l'on appelle un casier judiciaire, c'est-à-dire que l'on ne peut pas s'en servir contre toi: ainsi, par exemple, tu n'as pas à dévoiler à un employeur, un assureur, un agent d'un centre de main d'oeuvre, un recruteur de l'armée, etc... les déléts que tu as eus avec la Justice pendant ta minorité. Par contre, si tu es accusé devant la cour des adultes, tu peux être appelé à déclarer les délits pour lesquels tu as été trouvé coupable devant le tribunal de la jeunesse.

J'aimerais que tu gardes ceci en mémoire:

1. Contrevenir à la loi, c'est grave même si tu es juvénile.
 2. Tes délits pourront continuer à avoir des conséquences si tu es condamné, une fois parvenu à l'âge de la majorité.
 3. Un dossier de délinquant n'est pas un casier judiciaire; cependant il contient des antécédents judiciaires dont la Justice pourra éventuellement se servir.
 4. La Justice, qu'elle s'incarne dans un tribunal de la jeunesse ou pour adulte, a de la mémoire!
- Si tu n'es pas certain de te souvenir de cela, prend des notes, toi aussi!

Bureau de la Prévention du Crime
District Bas-Saint-Laurent-Gaspésie

En collaboration avec votre poste local de la Sûreté
d u Q u é b e c



**cégep
rimouski**

60, rue de l'Évêché Ouest
Rimouski, Québec, G5L 4H6
Tel. (418) 723-1880



**Institut de marine
du Cégep de Rimouski**

53, rue St-Germain Ouest
Rimouski, Québec, G5L 4B4
Tel. (418) 724-2822

Professeurs

Le Cégep de Rimouski requiert pour le semestre d'hiver 1984 les services de professeurs dans les disciplines suivantes:

CONCOURS NO:
841-221.03 MÉCANIQUE DU BÂTIMENT 1 temps partiel
64.6%

Cours: 221-613: Protection incendie
221-633: Instrumentation
221-643: Conservation de l'énergie
841-241 TECHNIQUES DE LA MÉCANIQUE 1 temps partiel
79.8%

Cours: 241-402: Mécanique II
241-461: Techniques d'entretien I
241-622: Groupes électrogènes

Qualifications:

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans la discipline concernée.

L'absence de diplôme universitaire pourra être compensée par un diplôme de niveau collégial ou l'équivalent et une vaste expérience professionnelle et/ou d'enseignement directement pertinente.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 6 janvier 1984, à 17 heures, à l'adresse suivante:

CONCOURS NO:
Service du Personnel
Cégep de Rimouski
60, rue de l'Évêché ouest
Rimouski (Québec) G5L 4H6

VENTE PAR SHÉRIF

AVIS PUBLIC est, par la présente donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Rimouski

Fieri Facias de Terris
Canada - Province de Québec
Cour Supérieure - District de Rimouski
No: 100-18-000060-830

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, résultant de la fusion et continuant depuis depuis le 1er novembre 1979 les Banques Canadienne Nationale et Banque Provinciale du Canada (Loi sur les Banques, 1979, S.R.C. Chapitre B-1, article 100) dont le siège social est situé au 500 Place d'Armes, cité et district de Montréal et ayant une place d'affaires au 410 Boul. Jessop, cité et district de Rimouski, partie demanderesse, contre LA BRASSETTE AU GALOP INC., corporation légalement constituée ayant son siège social au 92, de la 2^{ème} Rue, cité et district de Rimouski, et GUY DIONNE, domicilié et résidant au 56, rue Saint-Louis à Luceville, district de Rimouski, partie défenderesse, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Rimouski, mis-en-cause.

"Une partie du lot numéro CENT QUATRE-VINGT-QUINZE (ptie 195) du cadastre officiel de la paroisse de SAINTE-LUCE, étant un terrain ou emplacement situé au deuxième rang, à Luceville, mesurant en front nord-sud cinquante-huit (58') à la rue et soixante-trois pieds (63') en arrière, sur une profondeur est-ouest d'environ quatre-vingts pieds (80'), le tout mesure anglaise, bornée au nord par Wilfrid Deschênes ou représentants, à l'ouest au terrain ci-après décrit, au sud par Mme Emile Emond (Albertine Babineau) ou représentants, et à l'est à la rue, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances" ET "Une partie du lot numéro CENT QUATRE-VINGT-QUINZE (ptie 195) du cadastre officiel de la paroisse de SAINTE-LUCE, étant un terrain ou emplacement situé au deuxième rang, à Luceville, mesurant en front nord-sud soixante-trois pieds (63') dans la ligne est, et cinquante-huit pieds (58') dans la ligne ouest, sur une profondeur d'environ cent pieds (100 pi.), mesure anglaise, bornée au nord à Wilfrid Deschênes ou représentants, à l'est au terrain ci-dessus décrit, au sud à Mme Emile Emond (Albertine Babineau) ou représentants, et à l'ouest partie par Emile Thibault ou représentants et partie par Isidore St-Laurent ou représentants, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances".

Sous réserve du droit de rétenton prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Rimouski, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, fixé à 8,300,00 \$, représentant 25% de l'évaluation municipale et multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, chap. 71).

POUR ÊTRE VENDU au bureau de la division d'enregistrement de Rimouski, au 337 rue Moreault, Local SS04, Rimouski, le LUNDI TREIZIÈME jour de FÉVRIER 1984 à QUATORZE heures.

Le shérif-adjoint
Monique Lepage

Bureau du shérif
Cour Supérieure
Rimouski, ce 15 décembre 1983



face à face avec Alain Marcoux

Le ministère du Revenu veut tout mettre en oeuvre pour que les droits des contribuables québécois soient respectés. Lorsque sera adoptée la loi 52, un nouveau recours sera institué pour eux.

Je tiens à ce que les contribuables puissent recourir à une instance décisionnelle où le ministère du Revenu ne soit pas à la fois juge et partie et que le processus de recours soit bref et peu coûteux. C'est pourquoi j'ai convenu avec le ministre de la Justice que la Cour des petites créances était toute désignée pour jouer ce rôle.

Ce nouveau recours s'adressera aux particuliers et non aux mandataires et aux corporations. Après avoir franchi l'étape des oppositions, le contribuable pourra s'adresser à la Cour des petites créances s'il répond à l'un ou l'autre des critères suivants:

1. le montant des droits qui fait l'objet du litige n'excède pas 1 650\$ pour une année d'imposition;

ou la demande a pour effet une réduction du revenu imposable n'excédant pas 5 000\$ par année d'imposition;

2. la contestation d'un remboursement affecté au paiement d'une dette fiscale n'excède pas 1 000\$;

3. la contestation d'une demande de paiement d'intérêts et pénalités n'excède pas un montant de 1 000\$.

Ce nouveau recours présente de nombreux avantages pour les citoyens. Quand on connaît la simplicité et le peu de formalisme qui caractérise la Cour des petites créances, on peut penser que les citoyens n'hésiteront pas à s'en prévaloir. Le délai et les coûts impliqués pour acheminer une cause en Cour Provinciale mettaient nécessairement un frein au désir du contribuable de faire valoir ses droits après un refus au niveau des oppositions.

On pense que 1 500 causes pourraient être ainsi entendues au cours d'une année dans 35 villes du Québec. Par ailleurs, d'autres mécanismes sont déjà mis en place et permettent aux individus et aux entreprises de mieux se faire entendre.

A votre service,

Alain Marcoux, député de Rimouski

Ministre du Revenu

Ministre des Travaux Publics et de l'Approvisionnement

148 rue St-Barnabé, local 201

Rimouski, P.Q. G5L 3E4 722-6077

Un territoire qui s'anime



Théâtre d'été dans le haut-pays?

Du théâtre amateur dans les paroisses, c'est une activité qui renaît depuis quelques années. Le public des paroisses n'hésite pas à se déplacer pour voir des pièces de théâtre montées par des gens du milieu. Les gens veulent du théâtre, ils aiment en voir et en jouer eux-mêmes. C'est ainsi que l'idée d'un théâtre d'été dans le Haut-Pays trouve de plus en plus de supporters dans la population. Est-ce un rêve ou est-ce vraiment réalisable?

Depuis quelques mois déjà, un groupe de citoyens ont abordé sous tous ses angles (financier, mise en marché et publicité) ce projet de théâtre d'été. Leur analyse se montre concluante: il existe une chapelle qui n'est absolument plus utilisée entre Saint-Narcisse et Trinité-des-Monts. Avec un réaménagement minimum, cette chapelle abandonnée pourrait retrouver une utilisation qui soit profitable pour le milieu.

De fait, cette chapelle du Fond d'Ormes serait le site et la bâtisse idéales pour un théâtre d'été. Ce projet en est donc un qui surprend, mais qui est accueilli avec enthousiasme par la population: il s'agit d'un premier centre d'activités culturelles dont se doteraient ensemble les paroisses du Haut-Pays.

Jusqu'à maintenant, deux organismes ont officiellement donné leur appui à ce projet: l'Association Touristique du Haut-Pays de la Neigette, de même que l'opération Dignité II qui entend soutenir la réalisation de cette initiative.

Pour le moment, une formalité reste à remplir avant de pousser plus avant ce projet: cette chapelle, qui était la propriété de l'Archevêché de Rimouski, doit être remise à un organisme qui représente la population du territoire. Selon les informations obtenues auprès de l'Archevêché, le mécanisme est déjà enclenché et ce n'est qu'une question de temps avant qu'elle ne se départisse de la propriété de cette chapelle.

Ainsi, si cette formalité ne tarde pas trop à se réaliser, la population pourra voir à présenter des projets qui permettront de transformer cette chapelle en théâtre d'été. Souhaitons que ce théâtre d'été du Haut-Pays puisse se réaliser dès l'été 1984...

Gilles

Raymond.

Commissaire d'école

Lors de leur réunion spéciale du 19 décembre 1983, les membres du Conseil de la Commission scolaire La Neigette ont procédé au remplacement de la commissaire du quartier numéro 02 (St-Marcellin, Ste-Blandine), madame Jeanne D'Arc Rouleau-Lechasseur en

nommant madame Beatrice H. Dube

Madame Dube est résidente de la paroisse de Ste-Blandine depuis de nombreuses années. Elle est mère de cinq (5) enfants. Elle a oeuvré au sein des comités d'écoles et a déjà enseigné.

Propos de la Chambre des Communes par:

EVA CÔTÉ



Députée du
Comté
Rimouski
Témiscouata



La plus longue session parlementaire de toute l'histoire canadienne vient de prendre fin. Lorsqu'elle débuta, en avril 1980, nul n'aurait pu prédire les difficultés, les défis et les victoires qu'elle nous réservait. Nous pouvons être fiers à présent d'avoir pu surmonter ensemble les obstacles -- une récession à l'échelle mondiale qui a durement touché tous les Canadiens et une détérioration des perspectives de paix dans le monde -- d'avoir pu, tous ensemble, réaliser un des plus importants programmes sociaux et législatifs de notre histoire.

Malgré une bataille longue et laborieuse, le gouvernement libéral n'abandonna pas sa promesse de rapatrier la constitution et de doter le pays d'un mécanisme bien à lui pour modifier sa constitution. La Charte canadienne des droits et libertés reconnaît l'anglais et le français comme langues officielles du Canada, et garantit le droit à l'enseignement dans la langue officielle de la minorité. Tandis qu'au Etats-Unis les femmes continuent de lutter pour l'égalité des sexes, notre nouvelle constitution protège les femmes et les hommes de chez nous contre toute discrimination d'ordre sexuel. La situation des peuples autochtones est sur le point de changer grâce aux discussions constitutionnelles et nous commençons à voir les changements d'attitude et les modifications juridiques qui rehausseront les droits individuels de tous les Canadiens, y compris ceux des personnes handicapées et des autres minorités.

Tandis que le débat constitutionnel battait son plein, de 1980 à 1982, le gouvernement libéral se lança dans une deuxième entreprise de grande envergure: le Programme

énergétique national. A la suite des ondes de choc inflationnistes que provoqua l'augmentation du prix du pétrole et qui ébranlèrent le monde à deux reprises au cours des années 1970, le gouvernement prit des mesures pour parvenir à l'auto-suffisance énergétique d'ici 1990, pour accroître la participation des Canadiens à ces industries et pour protéger les consommateurs. En 1983, les exportations canadiennes de pétrole ont enregistré un surplus de \$300 millions et le Canada a une balance commerciale excédentaire de cinq milliards de dollars pour l'ensemble du secteur énergétique. Nous avons donc réalisé notre autonomie énergétique sept ans plus tôt que prévu. Eva Côté, députée Rimouski-Témiscouata. 723-3036.

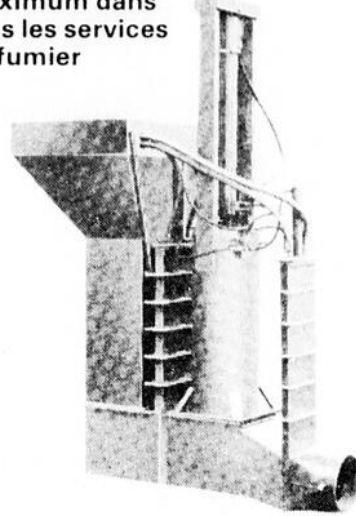


J. HOULE ET FILS INC.

MAGNUM

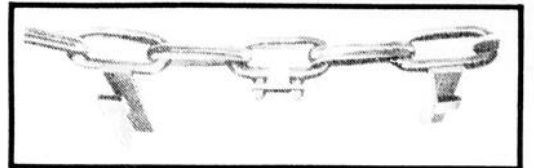
TOUJOURS
BON PREMIER
POUR
L'ÉQUIPEMENT
D'ÉTABLE
ÉVACUATEURS
SOUTERRAINS
NETTOYEURS
D'ÉTABLE
POMPE À FUMIER
LIQUIDE
TRANSMISSION
DE NETTOYEUR
SOLIDE
STRUCTURES
D'ACIER
POUR BÂTIMENTS
DE FERME

un rendement
maximum dans
tous les services
de fumier



CHAÎNE

S'adapte à
tout nettoyeur
Au plaisir de
vous servir



Chaîne en acier 7/8" ou 1 1/4" de diamètre.
Palette 2" x 2" x 1/4"
Plaque d'usure 1 1/2" x 3" x 3/8"

Voyez votre représentant

Roland Rousseau Enr.

30 Principale sud

Saint-Jean-de-Dieu Tél.: 963-2516

Bonne Année à tous nos clients et amis.



ASPIRAL "L'OUTIL" INDISPENSABLE AU FOYER

ASPIRATEUR CENTRAL

595\$ Taxes en sus

CE BAS PRIX INCLUS:

- Ensemble d'installation 3 sorties
- Balai à tapis TK2
- Boyau de 25 pieds ultra léger
- 2 ans de garantie

"LE SEUL VRAI SPECIALISTE DE LA RÉGION"

PRIX SPECIAL EN VIGUEUR JUSQU'AU 31 DECEMBRE 1983.

"Plan mise de côté"

REJEAN GAUVIN L.T.E.E.

105 EST, ST-GERMAIN, RIMOUSKI 724-4042

Stores Verticaux VERTICAN



exigez toujours
100%
VERTICAN

Un choix de 350 textures & couleurs.

NOUVEAU À RIMOUSKI

M. SEBAST est maintenant sous-manufacturier de stores verticaux de marque VERTICAN

Vos stores étant fabriqués à Pointe-au-Père même, vous assure une livraison rapide d'un délai n'excédant pas 7 jours

SPÉCIAL DE LANCEMENT jusqu'à **35%** d'escompte jusqu'au 31 décembre 1983

M. SEBAST profite de cette occasion pour souhaiter à ses clients et à ses nouveaux clients

une Bonne et Heureuse Année et vous remercie de l'encouragement apporté.



SÉBAST ENR

1408, boul. Ste-Anne,
Pointe-au-Père Qué. G0K 1G0

724-2425



Ville de
rimouski

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA
VILLE DE RIMOUSKI
AVIS PUBLIC, EST PAR
LES PRÉSENTES DONNÉ
PAR HUBERT DUBÉ, greffier, que le Conseil municipal de la ville de Rimouski a, lors de sa séance extraordinaire du 21 décembre 1983 tenue à l'hôtel de ville, adopté le règlement numéro QUATRE-VINGT-TROIS - MILLE QUATRE CENT QUATRE-VINGT-QUATRE (83-1484) décrétant les taux d'imposition pour l'enlèvement et la disposition des ordures pour l'année 1984.

Donné à Rimouski, ce vingt-troisième jour du mois de décembre mil neuf cent quatre-vingt-trois.

Hubert Dubé, o.m.a.
Greffier de la Ville



Ville de
rimouski

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA
VILLE DE RIMOUSKI.
AVIS PUBLIC EST, PAR
LES PRÉSENTES DONNÉ
PAR HUBERT DUBÉ, greffier, que le Conseil municipal de la ville de Rimouski, a lors de sa séance extraordinaire du 21 décembre 1983 tenue à l'hôtel de ville, adopté le règlement numéro QUATRE-VINGT-TROIS - MILLE QUATRE CENT QUATRE-VINGTS (83-1480) décrétant les prévisions budgétaires pour l'année 1984, section des activités municipales.

Tel règlement est maintenant déposé au bureau du sousigné pour l'information de toute personnes intéressée.

Donné à Rimouski, ce vingt-troisième jour du mois de décembre mil neuf cent quatre-vingt-trois.

Hubert Dubé, o.m.a.
Greffier de la ville



Ville de
rimouski

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA
VILLE DE RIMOUSKI

AVIS PUBLIC EST, PAR
LES PRÉSENTES DONNÉ
PAR HUBERT DUBÉ, greffier, que le Conseil municipal de la ville de Rimouski a, lors de sa séance extraordinaire du 21 décembre 1983 tenue à l'hôtel de ville, adopté le règlement numéro QUATRE-VINGT-TROIS - MILLE QUATRE CENT QUATRE-VINGT-TROIS (83-1483) décrétant l'imposition des taxes d'eau et d'égoûts pour l'année 1984 et l'imposition de la taxe d'eau sur les lots vacants.

Donné à Rimouski, ce vingt-troisième jour du mois de décembre mil neuf cent quatre-vingt-trois.

Hubert Dubé, o.m.a.
Greffier de la Ville

Tél.: 722-6422

La Librairie
Le Perroquet

Vente et achat de livres usagés

nous souhaitons de bien Belles Fêtes

116 Est. St-Germain, Rimouski



Ville de
rimouski

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA
VILLE DE RIMOUSKI
AVIS PUBLIC, EST PAR
LES PRÉSENTES DONNÉ
PAR HUBERT DUBÉ, greffier que le Conseil municipal de la ville de Rimouski, a lors de sa séance extraordinaire du 21 décembre 1983 tenue à l'hôtel de ville, adopté le règlement numéro QUATRE-VINGT-TROIS - MILLE QUATRE CENT QUATRE-VINGT-UN (83-1481) décrétant les prévisions budgétaires de la section du fonds industriel pour l'année 1984.

Tel règlement est maintenant déposé au bureau du sousigné pour l'information de toute personne intéressée.

Donné à Rimouski, ce vingt-troisième jour du mois de décembre mil neuf cent quatre-vingt-trois.

Hubert Dubé, o.m.a.
Greffier de la Ville



Bonne Année

Chers concitoyens,
chères concitoyennes,

Je profite de cette occasion pour vous remercier tous et chacun de l'appui que vous avez accordé à votre Conseil municipal au cours de l'année qui se termine.

Je formule le souhait que nous puissions, au cours de l'année 1984, nous rapprocher davantage les uns et les autres et que nous connaissions tous une prospérité à la mesure des efforts que nous avons déployés pour faire de notre milieu, une véritable capitale régionale.

Je me joins aux membres du Conseil municipal pour souhaiter à tous une Bonne Année.

Philippe Michaud,
Maire de la ville de Rimouski.

Bonne
Heureuse
Année

ce sont les voeux que nous formulons pour vous tous, chers clients, avec nos remerciements pour l'encouragement reçu au cours de l'année qui s'achève et nous vous sollicitons pour 1984

VITRERIE
Georges Pineault inc.

23 ouest, St-Jean Baptiste, Rimouski, Qué.
G5L 2C4 Tél.: (418) 724-2315



COIFFURE POUR HOMMES

Bonne et Heureuse Année

Nous souhaitons à tous de joyeuses Fêtes et vous remercions pour l'encouragement que nous avons reçu durant l'année qui s'achève.

L'Équipe,
Martine, Michèle,
Daniel, Sylvie, Louise

Horaires pour la période des Fêtes:

Mardi 27 déc.: fermé
Merc. 28 déc. de 8h30 à 17h30
Jeudi 29 déc. de 8h30 à 18h00
Vend. 30 déc. de 8h30 à 20h00
Sam. 31 déc. de 8h30 à 16h00
Lundi 2 janvier: fermé
Mardi 3 janvier: fermé



Centre Commercial
LA GRANDE PLACE

Les aspirations de la personne ayant la paralysie cérébrale

Après tant d'années de pression et de sensibilisation, la personne ayant la paralysie cérébrale est en droit de se demander quand elle cessera de se battre pour faire respecter ses droits. Quand elle aura vraiment accès au loisir en milieu ouvert, à la scolarisation, au travail,

sans avoir chaque fois à faire la preuve de sa capacité. Quand commencera-t-on à la considérer comme un citoyen à part entière, sans toujours voir s'élever autour d'elle des barrières physiques et morales. Quand la société cessera d'être condescendante à son égard

pour ne tenir compte que des contraintes architecturales qu'elle lui impose. On entend souvent dire des personnes handicapées qu'elles sont agressives. Mais qui ne le deviendrait pas à force de se faire interdire l'accès à un restaurant parce qu'on a peur que «cela» dérange;

l'accès à une croisière sur un bateau pour de vagues raisons de sécurité; l'accès à une salle de spectacle parce qu'un fauteuil roulant est encombrant; l'accès à un terrain de jeux parce que «cela» peut perturber les autres enfants. La personne ayant une

paralysie cérébrale n'a jamais été un individu marginal. Ce sont les barrières érigées autour d'elle qui en font un être à part. C'est à coup de préjugés, d'incompréhension, d'inattention que la société a fini par l'isoler. Par rapport à un autre individu, la personne

ayant une paralysie cérébrale est différente de par ses contraintes physiques. Mais elle est d'abord semblable de par ses goûts, ses peines, ses espoirs, ses besoins, ses aspirations, ses émotions. C'est de là qu'il faut partir. C'est avec cela qu'il faut établir la communication.

Après et seulement après, on pourra s'attarder à la condition physique. Les mentalités changent et les attitudes aussi. Mais il était grand temps. Car à l'aube d'un nouveau siècle, la société fait piètre figure en matière de communication humaine...

Radio Shack

SOLOE de

FIN D'ANNÉE

Les prix de solde expirent le 28 janvier 1984 (Sauf mention contraire)

Les articles montrés peuvent ne pas être disponibles dans tous les magasins. Solde en vigueur tant que les quantités durent.

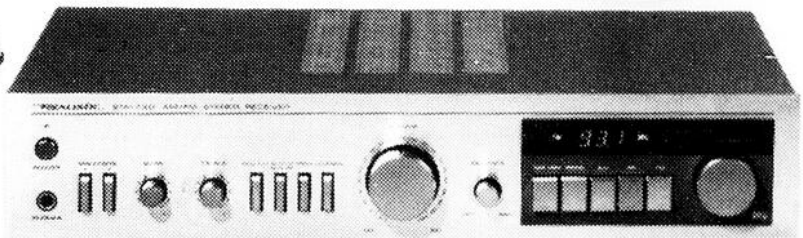
rabais de 10% à 40% sur un choix de jeux et jouets

Radio Shack finit l'année en beauté en offrant un grand nombre d'articles à de super-prix d'aubaine

Un récepteur stéréo pour des moments mémorables

229.95 ~~379.95~~

rabais \$150 liquidation



Avec RAM 4 K

99.95 ~~199.95~~

Belle valeur à moitié prix

Enseignez et amusez toute la famille pour moins de \$100 avec le MC-10 — le petit ordinateur qu'on utilise partout! Branchez-le à votre télé couleur. 26-3011

1/2 PRIX!

Le prix de solde du MC-10 expire le 31 déc. 1983

Slim-Fone® de style pratique

Blanc (43-334), Brun (43-335) **39.95** chac.

Liquidation À tonalité

Était 84.95 au cat. 1983

19.97 ~~39.95~~ **1/2 PRIX!**

Casque Nova-40 33-993

Écoute privée à bas prix

ACHAT SPÉCIAL

64-8808 Fer à souder **9.95**

49-8076 Détecteur de fumée **13.88** ~~19.95~~

Meilleurs sons

Cellule R47XT 42-2778 **19.95** ~~39.95~~

1/2 PRIX!

Trim-Fone™ au foyer/bureau

Cadran universel **49.95**

Liquidation

Blanc (43-351), brun (43-352) **Était 94.95** au cat. 1983

Peu de bruit à bas prix

60 min 44-602 **1.69** ~~2.89~~ chac.

90 min 44-603 **2.09** ~~3.49~~ chac.

rabais 40%

Radio Shack

POLITIQUE RADIO SHACK AU SUJET DES ANNONCES

Les articles de cette annonce ont été choisis antérieurement à cette offre. Il peut donc arriver que certains d'entre eux ne soient pas disponibles dans tous nos magasins. Si les marchandises offertes sont épuisées, nous vous offrons un bon de réduction différé, sur les stocks renouvelables seulement, vous permettant ainsi de vous procurer plus tard l'article désiré au prix annoncé. Les prix mentionnés sont en vigueur dans tous les magasins Radio Shack et constituent un maximum pour les Centres de vente autorisés (DETAILLANTS) participants. Nous déclinons toute responsabilité quant aux erreurs typographiques. Tandy Corporation détient les droits de propriété de toutes les marques déposées et Tandy Electronics Limited en est un usager inscrit.

Consultez les pages blanches pour le magasin le plus près.

MasterCard VISA AMERICAN EXPRESS

Piles/adaptateurs non fournis

C-90

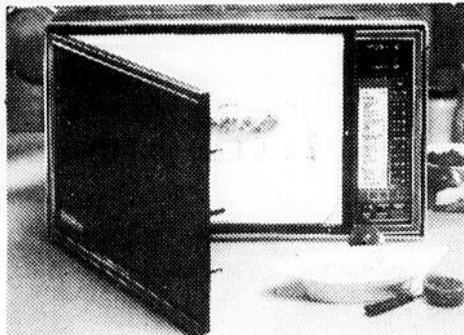


186 rue Lavoie
Rimouski 723-7824

MICHAUD

**CUISINEZ
MIEUX**

FOUR MICRO-ONDE
Litton Moffat



MEUBLES

188 rue Evêché ouest
Rimouski 723-7825

MICHAUD

Venez rencontrer notre experte Carmelle, à la boutique de la fine cuisine ou au département des meubles.

alimentation

Friands au rhum

3/4 de tasse de pacanes en moitiés
1 tasse de beurre, ramolli
1 tasse de sucre
5 oeufs, séparés
1 tasse de farine
1 c. à table de poudre à pâte
1/4 tasse de rhum

* Sirop au rhum

1 tasse de sucre
1/2 tasse de beurre
1/4 tasse d'eau
1/2 tasse de rhum

Graisser un moule à muffins et disposer au fond de chaque caissette une demi-pacane. Défaire le beurre en crème et ajouter le sucre; ajouter les jaunes d'oeufs et battre jusqu'à ce que ce soit mousseux.

Mélanger farine et poudre à pâte et incorporer aux ingrédients liquides en alternant avec le rhum. Monter les blancs d'oeufs en neige ferme mais non sèche; incorporer le quart des blancs à la préparation puis ajouter délicatement le reste de blancs en pliant la pâte.

Verser dans les moules en remplissant aux 2/3; cuire au four à 350° F environ 20 minutes ou jusqu'à ce que les friands soient cuits.

Laisser tiédir et démouler en renversant le moule; le fond des friands devient le dessus.

Préparer le sirop en mélangeant le sucre, le beurre et l'eau; amener à ébullition et laisser bouillir 5 minutes en brassant de temps en temps.

Retirer du feu et ajouter le rhum; verser la moitié du sirop sur les friands; laisser les gâteaux absorber le sirop puis répéter l'opération.

Laisser bien refroidir puis conserver dans un contenant hermétique à la température de la pièce. 20 à 24 friands.

Friands à la noix de coco

1 3/4 tasse de sucre
1 tasse de beurre
5 oeufs
1/4 c. à thé d'essence d'amande
2 tasses de farine
1 1/3 tasse de noix de coco râpée

Défaire le beurre en crème et ajouter le sucre graduellement; ajouter une pincée de sel.

Ajouter les oeufs, un à la fois, et bien battre après chaque addition; incorporer l'essence.

Plier délicatement la farine dans la préparation puis incorporer la noix de coco.

Tapisser de caissettes en papier un moule à muffins et remplir aux 2/3.

Cuire au four à 350° F environ 25 minutes ou jusqu'à ce que les friands soient cuits.

Glacer de glace aux pacanes ou saupoudrer de sucre à glacer.

Environ 20 friands.

* Glace aux pacanes

1 oeuf
2/3 tasse de sucre
2/3 tasse de lait évaporé
1/4 tasse de beurre
1 1/3 tasse de noix de coco râpée
1/2 tasse de pacanes hachées

Dans une casserole, battre l'oeuf légèrement puis ajouter le sucre, le lait et le beurre.

Cuire à feu moyen, en brassant, environ 10 minutes ou jusqu'à ce que la glace bouillonne et soit épaisse.

Incorporer la noix de coco et les pacanes et laisser refroidir.



FRIANDS en fête

Sucrées et noelleuses à souhait, ces gourmandises miniatures se savourent à toute heure de la journée... dévorées par les petits et dégustées par les grands! Le mot friand s'applique habituellement à une pâtisserie à base de pâte d'amandes; cependant, avec le temps, tous les petits gâteaux, "si légers qu'ils fondent dans la bouche," ont pris l'appellation heureuse de friands.

Elles sont un dessert de choix à la fois léger et délicieux, à la fin d'un repas de fête; elles prennent à nouveau la vedette à l'heure du goûter avec une tasse de thé ou de café et nombre d'amateurs, grands et petits, les dégustent tout simplement parce qu'elles sont irrésistibles.

Les friands sont toujours cuits dans un moule à muffins, bien graissés ou tapissés de caissettes de papier; la plupart des recettes de gâteau ordinaire peuvent être utilisées pour confectionner des friands. Mais attention, la température du four

et le temps de cuisson seront différents: le four doit être modéré, soit 375° F et le temps de cuisson s'échelonne entre 20 et 25 minutes.

Friands aux cerises

2 tasses de farine
3 c. à thé de poudre à pâte
1/2 c. à thé de sel
1/2 tasse de graisse végétale
1 1/4 tasse de sucre
2 oeufs

1 c. à thé de vanille
1 tasse de lait
3/4 tasse de cerises confites, hachées

Mélanger farine, poudre à pâte et sel. Défaire la graisse en crème, ajouter le sucre graduellement puis les oeufs un à la fois, et bien battre après chaque addition.

Incorporer la vanille. Saupoudrer les cerises d'un peu de farine.

Ajouter les ingrédients secs à la pâte en alternant avec le lait; bien mélanger. Incorporer les cerises.

Remplir aux 2/3 des moules à muffins, tapissés de caissettes de papier et cuire au four à 375° F de 20 à 25 minutes.

Environ 24 friands.

Friands aux amandes

30 mL de beurre
250 mL de flocons de maïs
1 paquet de fromage à la crème, ramolli (250 g)
125 mL de sucre
30 mL de jus de citron ou de cognac
75 mL de cerises marasquin, hachées
50 mL d'amandes hachées
150 mL de crème fouettée
6 cerises marasquin, coupées en deux

Fondre le beurre à feu doux; ajouter les flocons de maïs et remuer jusqu'à ce qu'ils soient bien enrobés.

Augmenter le feu et continuer à cuire en brassant jusqu'à ce que les céréales soient dorées et croustillantes. Retirer du feu.

Battre le fromage à la crème: ajouter graduellement le sucre puis le jus de citron.

Incorporer délicatement les cerises et amandes hachées, la crème fouettée et les céréales.

Répartir le mélange dans 12 caissettes en papier d'un moule à muffins; disposer au congélateur au moins 5 heures avant de servir.

Décorer d'une demi-cerise au moment de servir. 12 friands.

artuce maison

Des pommes poêlées...

bien chaudes et délicieuses à souhait arrosées d'un soupçon de crème fraîche... voilà un dessert qui, servi comme tel ou accompagné de quelques friands, terminera en beauté un repas! Pelez et évidez des pommes et taillez des tranches d'environ un demi-pouce d'épaisseur. Enrobez-les de sucre aromatisé d'une pincée de cannelle et de gingembre. Faites-les revenir à feu moyen dans du beurre bien chaud de 3 à 5 minutes de chaque côté jusqu'à ce qu'elles soient d'un brun doré. Retirez-les à l'aide d'une écumoire et servez-les aussitôt. Simple à réaliser avec des ingrédients à la portée de la main!

Friands aux pommes

1/2 tasse de beurre
2 oeufs
1 1/2 tasse de sucre
1 3/4 tasse de farine
1 c. à thé de bicarbonate de soude
1/2 c. à thé de cannelle
1/4 c. à thé de clou moulu
1/4 c. à thé de gingembre
1 tasse de purée de citrouille
1/2 tasse de jus de pommes
1 1/2 tasse de sucre à glacer
1 à 2 c. à table de lait

Graisser un moule à muffins; défaire le beurre en crème et ajouter graduellement le sucre; bien battre jusqu'à ce que ce soit mousseux.

Ajouter les oeufs un à la fois et bien battre après chaque addition.

Mélanger farine, bicarbonate et épices; ajouter aux ingrédients liquides en alternant avec la purée de citrouille et le jus de pommes.

Remplir aux 2/3 les moules et cuire à 350° F environ 25 minutes ou jusqu'à ce que les friands soient cuits.

Ajouter suffisamment de lait au sucre à glacer afin d'obtenir une glace coulante et arroser les friands refroidis.

Environ 10 friands.

Friands au beurre d'arachides

1 1/3 tasse de cassonade
1/3 tasse de lait
2 carrés de chocolat non sucré
1 1/3 tasse de farine
1 c. à thé de bicarbonate de soude
1/3 tasse de graisse végétale
1 c. à thé de vanille
2 oeufs
1/2 tasse de lait
1 paquet de fromage à la crème, ramolli (3 oz)
1/3 tasse de beurre d'arachides croquant
1 c. à table de miel
1 c. à table de lait

Mélanger 2/3 tasse de cassonade, 1/3 tasse de lait et le chocolat et cuire à feu doux jusqu'à ce que le chocolat soit fondu; refroidir.

Mélanger farine, bicarbonate et pincée de sel.

Battre la graisse végétale au malaxeur environ 30 secondes; ajouter le reste de la cassonade puis la vanille et battre jusqu'à ce que la préparation soit mousseuse.

Ajouter les oeufs, un à la fois et bien battre; incorporer les ingrédients secs en alternant avec la demi-tasse de lait.

Ajouter la préparation au chocolat et mêler.

Combiner le fromage, le beurre d'arachides, le miel et le lait et bien battre.

Tapisser de caissettes de papier un moule à muffins et remplir au quart seulement de pâte.

Déposer ensuite 1 c. à thé du mélange au fromage dans chaque moule, puis remplir à nouveau avec la pâte de façon à ce que chaque caissette soit remplie à moitié.

Cuire au four à 375° F environ 20 minutes et refroidir.

En vigueur les 28-29-30-31 décembre 1983



186 LAVOIE, RIMOUSKI 723-7824

NOUVEAU

NOUS SOMMES DÉPOSITAIRE EXCLUSIF POUR RIMOUSKI

EAU DE SOURCE BOISCHATEL

Fondée en 1974, eau de source Boischatel est l'ainée des compagnies d'eau de source à Québec. Notre eau provient de nos belles Laurentides, plus précisément de Ste-Brigitte-de-Laval, une région au nord de la ville de Québec.

Purifiée naturellement au fil des ans, elle est puisée à une profondeur de 21.38 mètres afin d'éviter tout risque de contamination. Grâce à ce procédé, la compagnie eau de source Boischatel est la seule dans ce domaine à offrir à sa clientèle une qualité constante sans y apporter de traitement. Aussi pure à la livraison qu'au moment de la cueillette à la source, elle est consommée quotidiennement par plus de 100,000 québécois.

SUPER SPÉCIAUX

L'administration et le personnel vous remercient pour votre encouragement au cours de l'année 1983 et vous souhaitent pour 1984 une année remplie de

Bonheur, paix et santé

VIANDE

Boeuf

à fondue ou brochette



kg **7 69**

lb **3 49**

ÉPICERIE

Jus de tomates

HEINZ 19 onces



.35

FRUITS & LÉGUMES

Patates

fraîches lavées

produit N-Brunswick



sac 10 lb

1 29

BOUTIQUE SPÉCIALISÉE

Pâté de foie

CALIXTE

lb **1.70** kg

3 74

Fromage crémeux

NEUFCHATEL

(chocolat, pêche, noix, ananas, fraise, saumon, herbes & épices piment, échalotes)

lb **4.05** kg

8 90

De nombreux autres spéciaux en magasin pour vous faire économiser.

PARCE QUE VOUS ÊTES TOUJOURS QUELQU'UN POUR NOUS

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Pas de vente aux marchands.

Commande téléphonique et service de livraison tous les jours de la semaine 723-7824.

Ces spéciaux sont en vigueur du mercredi au samedi.

PENTAGONNE

1984



Un immense **MERCI** à nos clients et amis et une **Bonne Heureuse et Merveilleuse Année 1984** à tous et chacun

JEANIUS JEANS
LE JEANS CONFORT

Rimouski
Matane
Mont-Joli
Port-Cartier

Gaspé
Hauterive
Sept-Iles
Ste-Anne-des-Monts